

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

48e ANNEE. — No 46

REDIGE EN COLLABORATION

SAMEDI, 14 JANVIER 1922

Marcel Hubert viendra-t-il à Saint-Hyacinthe ?

DEVONS-NOUS TOUJOURS TIRER DE L'ARRIERE ?

L'on nous pardonnera de poser ces deux questions à notre public, et ces questions, c'est à lui qu'il appartient d'y répondre. Nous voudrions que notre ville fût aussi favorisée que d'autres, qui ne sont pas plus importantes par leur population, et qui sont beaucoup plus que nous dans le mouvement musical.

Nous avons à Saint-Hyacinthe un théâtre superbe; peu de villes en possèdent d'aussi élégants, confortables, bien situés, et possédant, pour des auditions musicales, d'aussi bonnes propriétés acoustiques.

C'est le grand désir de l'auteur de ces lignes de faire venir à Saint-Hyacinthe des musiciens de tout premier ordre; pour cela, il faut qu'on lui aide, et c'est le bon vouloir d'un chacun qui peut assurer le succès d'une entreprise qui, si elle ne manque pas de hardiesse, devrait tout de même être couronnée de succès, à cause du goût inné pour les bonnes choses chez notre population, comme aussi de l'importance relative de notre ville.

Il s'agit, cette fois, de faire venir à Saint-Hyacinthe un violoncelliste de génie; les journaux français l'appellent un prodige. Marcel Hubert vient jouer à Montréal, au théâtre St-Denis, le 19 janvier; nous voudrions qu'il vienne à Saint-Hyacinthe vers la fin de février.

Ce concert sera sous la présidence d'honneur de Monsieur René Morin, N. P., M. P., et de Madame Morin, et aura lieu un dimanche soir. Les prix seront raisonnables, et le programme serait composé de façon à intéresser tout le monde.

Nous avons si peu l'occasion d'entendre quelque chose de beau que nous voudrions profiter du passage de virtuoses à Montréal pour prendre notre part de ce que chaque pays offre de meilleur lorsque l'on parle de musique.

Les "Débats" de Paris écrivait en 1920 (à ce moment Marcel Hubert n'avait pas 14 ans):

"M. MARCEL HUBERT (13 ans et 9 mois), garçon nerveux à "la chevelure romantique, étreint son instrument avec une fougue passionnée, le serre, l'enveloppe, le berce, le caresse, le maîtrise, et semble "prêt à s'élancer avec lui, comme un cavalier fantastique, en plein ciel "musical."

Ce jeune homme, nous allions dire cet enfant, est extraordinairement doué; partout où il s'est fait entendre depuis deux ans, il a soulevé l'enthousiasme. Nous sommes sûrs de l'effet qu'il produira ici. Seulement, comme des artistes de première valeur demandent un cachet relativement élevé, la venue de Marcel Hubert à Saint-Hyacinthe dépendra de la vente des billets. Le plan de la salle sera déposé à la Pharmacie Brodeur; nous dirons, dans un prochain numéro de ce journal, le prix des places, et si, à une date déterminée, les frais de ce concert sont assurés, nous en fixerons alors la date.

C'est au public qu'il appartient de dire son désir que notre ville soit favorisée de temps à autres de la visite de sommités musicales comme celles qui, depuis des années, passent un peu partout sans venir ici, et que, pourtant, nous désirons entendre comme tout le monde.

Une chose unique et commune intéresse tous les marchands détaillants du Canada

Tous ceux qui ont sérieusement étudié l'organisation des Marchands Détaillants ont pu constater que leurs intérêts sont à la fois généraux et communs, que les besoins sont les mêmes pour tous, quels que soient les centres qu'ils habitent. C'est pour cette raison, et aussi parce que leur occupation est celle de vendre au détail, qu'ils constituent une classe distincte. Ce fut dans le but de former cette classe distincte que l'on donna à l'organisation le nom de "l'Association des Marchands Détaillants du Canada," nom qui spécifie clairement la classe à laquelle appartiennent tous les marchands détaillants du pays. Pour donner à ce nom toute la force et le sens de protection qu'il doit avoir, pour revendiquer au nom de la loi nos droits légitimes et pour limiter au montant des honoraires individuels l'étendue des obligations de chaque membre, on a obtenu une charte des obligations de chaque membre, on a obtenu une charte fédérale par la voie d'un acte spécial du Parlement du Dominion. Cette charte autorise tout marchand détaillant, de chaque cité, ville ou village, de n'importe quelle province du Canada, à organiser une succursale, une section ou un bureau de l'Association qui, après avoir élu ses officiers, reçoit toute l'attention que méritent ses justes réclamations, tel que l'indiquent la Constitution de l'Association et sa charte fédérale.

Chaque bureau provincial, local ou régional, gère ses propres affaires, pourvu qu'il se conforme aux pouvoirs stipulés dans la charte et la constitution. Le Bureau général se charge de toutes les affaires d'intérêt général ainsi que de toute législation fédérale, et il se compose de représentants de toutes les provinces du Canada, et il se compose de représentants de toutes les classes de détaillants de chaque ville, cité ou village de toute province du Canada, et c'est une tâche qui ne saurait être accomplie par une association particulière, telle que l'Association des épiciers, l'Association des ferronniers, des bijoutiers, des libraires, des pharmaciens, des marchands de chaussures, ou toute autre association dont les activités ne s'étendent qu'à une seule ligne de marchandises et qui ne s'occupe que de ses propres intérêts. Pour que ce travail soit effectué d'une façon complète, il faut agir de la même manière que les grandes institutions financières de notre pays, c'est-à-dire que la direction des affaires doit être laissée à un conseil exécutif auquel sont collectivement représentées toutes les cités, villes et villages du Canada.

Le travail de l'Association vise deux buts différents et pour plus d'efficacité il se divise en deux parties, générale et régionale.

Ce genre de travail que nous appelons "travail général" et qui comprend la mise à exécution de projets de loi propres à l'avancement du commerce de détail et s'oppose à toute législation municipale, provinciale ou fédérale, cherchant à nuire aux intérêts de ce commerce, s'applique à toutes les classes de détaillants de chaque ville, cité ou village de toute province du Canada, et c'est une tâche qui ne saurait être accomplie par une association particulière, telle que l'Association des épiciers, l'Association des ferronniers, des bijoutiers, des libraires, des pharmaciens, des marchands de chaussures, ou toute autre association dont les activités ne s'étendent qu'à une seule ligne de marchandises et qui ne s'occupe que de ses propres intérêts. Pour que ce travail soit effectué d'une façon complète, il faut agir de la même manière que les grandes institutions financières de notre pays, c'est-à-dire que la direction des affaires doit être laissée à un conseil exécutif auquel sont collectivement représentées toutes les cités, villes et villages du Canada.

Toutefois notre travail couvre plus que les généralités dont il est question plus haut; nous avons en outre le travail d'ordre régional qui est organisé sous le nom de "Sections du Commerce." Ces organisations s'occupent d'affaires commerciales spécifiques et intéressent directement une catégorie quelconque du commerce et elles sont connues sous les noms de section des épiciers, des marchands de chaussures, des bijoutiers, des

marchands de vêtements, des vendeurs de charbon, des commerçants en nouveautés, des pharmaciens, etc., etc., qui se réunissent pour étudier ensemble leurs difficultés. Chacune de ces sections a ses propres officiers, convoque ses propres congrès et tient ses réunions à une date et à l'endroit qui lui convient.

Tout secrétaire local ou président de section se tient en communication directe avec le secrétaire du Bureau provincial de sa province qui est en contact avec le secrétaire du Conseil exécutif fédéral et du Bureau général; ainsi toutes les questions qui intéressent directement un membre d'une section quelconque dans n'importe quelle partie du Canada sont communiquées immédiatement aux membres par l'entremise des organisations affectées à ce service.

Les principaux objets spécifiques de la formation de l'Association sont:—

1. Sauvegarder les intérêts de tous les marchands détaillants et des diverses sections du commerce de détail par tout le pays.

2. Recueillir et publier tous les renseignements et statistiques possibles concernant les dits intérêts.

3. Régler par arbitrage ou autrement les différends commerciaux soulevés entre ses membres.

4. Chercher à obtenir la coopération de tous les fabricants, producteurs et entrepreneurs de gros en vue d'une politique commerciale juste et équitable en ce qui a trait à toutes les catégories de marchandises d'usage courant.

5. Encourager l'adoption d'une législation tendant à empêcher la fausse représentation en matière de publicité qui n'a d'autre but que faire tort au mouvement légitime des marchandises et détruire la valeur du travail.

6. Encourager une législation qui rendra responsables devant la loi les officiers des corporations mercantiles tout comme le sont aujourd'hui les individus qui se rendent coupables de fraudes et de déception.

7. Chercher à limiter autant que possible aux détaillants légitimes le commerce de détail des cités, villes et villages.

8. Aviser quant à la disposition des fonds de banqueroute.

9. Encourager l'adoption de lois tendant à améliorer les règlements municipaux, tel que permis de colportage et autres, l'égalisation des taux d'impôt et d'assurance, la simplification dans la perception des petites dettes, l'adoption de certaines modifications à la loi des commerçants de passage, l'abolition des systèmes de cadeaux, timbres de commerce, coupons et autres trucs du genre, l'adoption de tels amendements aux lois municipales, provinciales et fédérales, jugés propres, de temps à autre, à l'avancement du commerce de détail en général.

10. Promouvoir l'adoption de lois tendant à régler les cas d'insolvabilité, à améliorer les règlements postaux, à modifier la loi de la falsification de produits alimentaires et à rendre plus sévère l'application de la dite loi, à abolir le système des honoraires pour l'inspection des poids, mesures et balances, en vue de combattre le faux estampillage des marchandises, à faire adopter certains amendements à la loi des droits d'auteur et des marques de commerce et toute autre législation jugée nécessaire aux meilleurs intérêts du commerce de détail.

11. Faire connaître à nos membres, avant que la sanction finale en soit donnée, tout projet de loi affectant le commerce de détail et proposé aux législatures provinciales ou au Parlement Fédéral.

12. Obtenir et distribuer à ses membres tous les renseignements possibles concernant la solvabilité des personnes qui traitent avec eux.

13. Assurer des relations plus étroites de bonne entente entre les divers marchands détaillants et les différentes organisations et associations ayant pour but l'avancement et les meilleurs intérêts du commerce et de l'industrie.

CHOSSES ET AUTRES

Les compagnies d'assurances signalent que 1921 a été l'année où s'est manifestée la meilleure santé de mémoire d'actuaire. Il y a eu 153,000 décès de moins que l'année dernière.

La convention la plus importante dans l'histoire du détail de l'Ontario occupera toute une semaine, à dater du 13 février 1922, et portera le nom de "Ontario Retail Merchants Amalgamated Convention".

Près de deux mille délégués s'y réuniront, à Toronto. A cette convention sera jointe une exposition des textiles qui promet d'être intéressante, instructive, et utile aux détaillants, aux fabricants et aux grossistes de la province. L'un et l'autre événement se complètent ainsi mutuellement grâce aux efforts de la "Canadian Manufacturers' Association".

De cent à cent vingt-cinq maisons y exposeront leur marchandise. Les textiles, et leurs produits annexes, pour hommes et pour femmes, seront largement représentés. Vêtements, étoffes, lainages, fourrures, chapeaux, merceries, chaussures, offriront d'excellentes occasions de faire les choix de printemps. (L'Information).

Le gouvernement manitobain a dû retenir les services d'un avocat pour agir au nom du Trésor et poursuivre les six mille compagnies qui n'ont pas versé leur impôt sur les profits nets.

Il y a eu au Canada et à Terre-Neuve, pour la semaine se terminant le 30 décembre, 64 faillites, soit 16 en Ontario, 28 dans la province de Québec, 4 au Manitoba, 5 en Alberta, 5 en Saskatchewan, 2 en Nouvelle-Ecosse, 2 au Nouveau-Brunswick et 2 à Terre-Neuve.

Le nouveau dollar argent américain, le dollar de la paix, a été mis en circulation le 6 courant, à Philadelphie. Plusieurs centaines de milliers en ont été expédiés aux banques de la réserve fédérale par l'Hotel des Monnaies de Philadelphie.

Cette pièce de monnaie a été frappée en souvenir de la conférence du désarmement. Elle porte une tête de la Liberté sur un côté, et de l'autre une colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier.

C'est la première pièce d'un dollar que l'on frappe depuis 1878. La loi permet de frapper une nouvelle pièce à tous les vingt-cinq ans. Il y en aura 180,000,000, dont 50 p. c. porteront le chiffre 1921. Le premier dollar fut envoyé par messenger spécial au président Harding.

A la prochaine session de la législature de l'Ontario, une mesure sera soumise demandant une taxe sur la gasoline, semblable à celle en vigueur dans un certain nombre d'Etats en Amérique. La taxe proposée est de un son par gallon.

SERVICE DE LA RENTE

LES CHEMINS DE FER HAITIENS

On le sait peut-être, les obligations 6% des Chemins de fer nationaux d'Haïti sont détenues par des Français. Ces titres, comme la plupart des obligations industrielles françaises, sont du montant nominal de 500 fr. Un groupe anglais offre de les racheter aux porteurs français, au prix de 580 francs par obligation, à deux conditions:

La première est très précise; il faut qu'à la date du 5 décembre ce groupe ait reçu l'acceptation de principe de l'opération pour un chiffre minimum de 6,500 obligations, représentant la moitié de celles qui sont actuellement en circulation.

La seconde condition porte que le groupe anglais, même après adhésion de 50% des porteurs, se réserve de ne réaliser l'opération que s'il a pu lui-même, à la même date, obtenir les concours nécessaires.

Les négociations se poursuivent entre le groupe anglais et le comité des porteurs français de valeurs mobilières.

Ce Comité de défense remarque d'ailleurs que l'offre des Anglais ne répond pas aux conditions statutaires de remboursement; d'autant moins que le titre est libellé en dollars. Sans prendre position, il conseille aux porteurs qui acceptent la proposition d'envoyer leur adhésion.

S'ils étaient remboursés en dollars (et il s'agit de dollars américains), les porteurs français recevraient actuellement plus de 1350 francs par obligation. Mais ils sont probablement poussés dans le dos, à l'heure actuelle, par la flibuste américaine qui s'est installée dans l'île sous la protection de Washington et qui, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, coopère avec la finance anglaise pour dépouiller les tiers.

On a là un nouvel exemple des dangers que courent les petits capitalistes et les rentiers en plaçant leurs fonds à l'étranger. La France, en réalité, n'est guère plus éloignée d'Haïti que Montréal ou Québec ne le sont de Winnipeg, et cependant, l'obligataire français des chemins de fer haïtiens est totalement impuissant à se protéger contre l'opération de détournement montée contre lui.

LA TAXE MEXICAINE SUR LE PETROLE

La Cour Suprême du Mexique sera appelée à juger si la constitution du pays admet la rétroactivité de l'impôt.

Les représentants des compagnies pétrolières américaines qui se sont rendus au Mexique pour conférer avec le gouvernement se montrent assez optimistes et espèrent que le Congrès mexicain se prononcera pour la non-rétroactivité et qu'elle s'appliquera aux droits sur les gisements pétroliers.

D'après d'autres informations de Mexico, le gouvernement mexicain réduirait considérablement, d'ici la fin de l'année, la taxe d'exportation du pétrole.

D'autre part, le gouvernement de la province de Vera Cruz, où se trouvent les principales exploitations pétrolières mexicaines, aurait décidé d'attribuer aux ouvriers 10% des bénéfices globaux avec rétroactivité depuis 1917.

Toutefois, cette mesure ne peut être appliquée sans ratification du gouvernement de Mexico.

LE RETOUR A L'ARGENT EN RUSSIE

Il est assez difficile de savoir exactement ce qui se passe en Russie. Il semble cependant certain que le gouvernement, malgré l'opposition d'un certain nombre de ses anciens amis, achemine de nouveau le pays vers le régime de la propriété privée, et que ce régime sera marqué au début par des concessions au capital étranger (anglais, allemand et américain) qui équivalent virtuellement à une vente en détail du pays. Une dépêche récente de Terrioki à un journal financier de Paris disait:

"L'idée de supprimer l'argent, pour laquelle la presse soviétique s'enthousiasmait encore en décembre 1920, est complètement abandonnée par les Soviets. Au contraire, on rétablit le système fiscal, et en décret, publié récemment, annonce "la suppression de toute jouissance gratuite des services rendus aux particuliers par l'Etat". Ainsi, à partir du 15 août, l'éclairage électrique, qui pendant presque un an a été gratuit, est de nouveau à la charge des consommateurs; l'obligation de payer le téléphone est rentrée en vigueur; les locataires des appartements sont tenus de payer leurs loyers. A partir du 1er octobre, les habitants de Pétersbourg paieront leurs voyages en tramway. Le prix des tickets variera de 500 à 4,000 roubles, suivant le trajet.

"Pour arriver à équilibrer son budget, le gouvernement se propose d'introduire toute une série d'impôts. Ainsi, à partir du mois de décembre, les fenêtres des appartements privés seront imposées, à Pétersbourg et à Moscou, d'une taxe de 10,000 roubles par fenêtres."

LA POLITIQUE DU PETROLE

Dans une conférence faite récemment sur ce sujet devant les membres de la Chambre de commerce de Londres par M. Thomson, l'expert bien connu en combustibles liquides, celui-ci a déclaré: "Nos ressources en charbon diminuent, et chaque année le coût de l'exploitation augmente. Les personnes qui font usage de combustibles ne doivent pas se contenter de laisser au hasard le contrôle ou l'emploi des substituts. La politique agressive des Anglais en matière de pétrole est motivée par le fait que la défense de leur pays et le développement de son industrie dépendent de la possession d'approvisionnements réguliers de produits pétroliers. Certaines autorités prétendent que les ressources visibles du monde approchent de l'épuisement, d'autres affirment tout aussi énergiquement que l'industrie du pétrole n'en est encore qu'à ses débuts. L'entrée des gouvernements dans la controverse démontre que le sujet mérite une sérieuse attention. Les demandes de la Grande-Bretagne pendant la guerre ont amené le gouvernement américain à faire une enquête sur les réserves de pétroles et les déclarations quelque peu alarmantes qui en résultèrent ont provoqué une inquiétude réelle."

Le conférencier conclut que des déductions hasardées et trompeuses ont été tirées de statistiques recueillies dans des circonstances artificielles produites par la guerre.

LA MARINE MARCHANDE AMERICAINE

Un article publié par la "Marine Review", de Cleveland, fait remarquer qu'à l'époque de l'armistice les Etats-Unis avaient construit 553 navires, et que, si les mesures nécessaires avaient été prises, ce nombre n'aurait pas été porté à plus de 750. Au lieu de cela, le programme maritime a été continué avec ce résultat qu'il a été construit 1,533 bâtiments de plus. Il existe maintenant 1,020 navires aux Etats-Unis qui sont inoccupés et pour lesquels aucun acheteur n'a pu être trouvé. Les pertes du Shipping Board sont estimées à 300 millions de dollars.

Le tonnage américain comportant au total 17,026,002 tonnes, soit environ 2 millions 500,000 tonnes de moins que le tonnage de la marine marchande de la Grande-Bretagne, transporte actuellement, estime-t-on, environ un tiers seulement de toutes les importations et exportations de l'Amérique. La Federal Reserve Bank affirme que c'est beaucoup trop peu par rapport aux opérations qu'une si grande marine pourrait exécuter. C'est là un des nombreux problèmes en présence desquels se trouve le Shipping Board.

SCIE PORTATIVE WADE

La Meilleure Connue

NOUVEAU MODÈLE

Un homme suffit pour la mouvoir et la faire marcher. Elle fait l'ouvrage de dix hommes. Achetez-en une et coupez vingt cordes de bois journalièrement. Très simple. Bien construite. Facile à transporter. Elle se paie par elle-même en très peu de temps. Il y en a plus de cinquante vendues dans la Province de Québec.



The A. R. Williams Machinery Supply & Company, Limited
326 RUE ST. JACQUES MONTREAL, Que.
Tél. Main 520

NOUVELLES DE LA PROVINCE

STE-HELENE DE BAGOT

M. l'abbé V. Lincourt, curé ainsi que Mlle Lincourt se sont rendus à Ste-Rosalie pour le jour de l'an chez leur père.

M. l'abbé Louis Forest vicaire à Ste-Pio est venu passer quelques jours chez ses parents.

M. l'abbé Eulvide Bouvier, du collège de Mont-Laurier, a passé le temps de ses vacances dans sa famille.

—La semaine dernière M. le curé recevait la visite du Rév. Père Decolles, O. M. I. de M. l'abbé Fontaine, principale de l'Ecole Normale et de M. l'abbé Lemay du Séminaire.

—Dans le cours du mois de Décembre M. le curé a fait sa première visite paroissiale et il en est très satisfait la population est de 1,064 âmes, il y a eu 57 baptêmes, 14 sépultures et 10 mariages en 1921.

—M. J.-B. Bernabé a été élu marguillier en remplacement de M. P. Belval sortant de charge.

—Chez M. Z. Sawyer ont la visite de leur fille Mme A. Houle. M. Houle qui l'accompagnait est retourné chez lui dans l'Abitibi.

—Samedi le 31 décembre ont eu lieu les funérailles de M. U. Gauthier, marchand, décédé à l'âge de 65 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Lincourt, curé, assisté des abbés Forest et Bouvier comme diacre et sous-diacre. Le cantique d'adieu fut chanté par M. Ludovic Petit.

Conduisait le deuil M. P. Lessard et P. Belval marguillier, la dépouille mortelle était portée par MM. E. Poitras, S. Masson, A. Belval, I. Gaudette, J. Lanoie, M. Guertin. M. Gauthier laisse pour le pleurer son épouse trois garçons et une fille.

—Chez M. Hyacinthe Lussier, boulanger ont eu la douleur de perdre leur fils aîné, Arsène, décédé le jour de l'an à l'âge de 23 ans, il laisse dans le deuil son père et sa mère un frère, Paul et une sœur, Simonne. Ses funérailles ont eu lieu mardi et le service fut chanté par M. l'abbé Lincourt, curé, M. P. Trotter a chanté le cantique d'adieu.

M. E. Massé, cousin du défunt, conduisait le deuil, les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Guy et René Millet, Raymond Parysault, Wilfrid Latérière, Ovide Hébert et Charles-Onier Lanoie.

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté à ces deux services voulant donner un témoignage d'estime à ces disparus ainsi qu'aux familles si éprouvées auxquelles nous offrons nos plus sincères sympathies.

—Mardi a été chanté, par M. l'abbé E. Bouvier, le service anniversaire de M. Joseph Sylvestre un grand nombre de parents et d'amis de la famille ont assisté à ce service.

Nous aimons à vendre du Tanlac, parce qu'il donne satisfaction à nos clients. J. H. E. BRODEUR.

VICTORIAVILLE P. Q.

Lundi 26 décembre dernier, s'éteignait, muni des secours de notre sainte religion, Mme Prudent Hivon, née Ida Garneau, à l'âge de 44 ans et 4 mois. Elle vit venir l'heure suprême avec calme, après plusieurs mois de souffrances endurées avec le courage et la résignation digne de son pieux courage, car elle était avant tout fervente chrétienne et épouse dévouée.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux M. Prudent Hivon, sa jeune enfant Marie St-Pa, sa vieille mère Mme Joseph Garneau, deux sœurs, Mmes Napoléon Cloutier et Alfre Morin de Woonsocket R. I.,

et une sœur adoptive Mme Albert Hémond aussi de Woonsocket.

Les funérailles ont eu lieu le 28 dernier. Un imposant cortège de parents et d'amis se sont fait un devoir de venir rendre un dernier témoignage d'estime à la chère regrettée.

En tête du cortège funèbre, la bannière des Dames de Ste-Anne, portée par MM. F. Serré et J. Thérien; Mmes A. Boisvert, Auger, A. Beauchesne, J. Champagné, tenaient les rubans. M. N. Lamontagne portait la croix et les fleurs étaient portées par M. Antonio Hivon, neveu de la défunte. Les porteurs étaient MM. Y. Gagnon, M. McCarthy, U. Boisvert, A. Beauchesne, accompagnés de Dames Ernest Beaudet, Alph. Provencier, Séméon Thérien, Damien Serré aux coins du poêle.

Conduisaient le deuil: M. Prudent Hivon son épouse, M. Jean Hivon, son beau-frère, Antonio Hivon son neveu de Ste-Anne de la Pêra, M. Joseph Isabelle de Ste-Hyacinthe, cousin de la défunte. Une foule d'autres parents suivaient le cortège. La levée du corps fut faite par M. le curé Milot, le service M. l'abbé Roy et MM. les abbés Bibeau et Lavigne, assistaient comme diacre et sous-diacre.

La défilé imposant des Dames de Ste-Anne, accompagnait la défunte, et l'on remarquait dans la foule, les Révérendes Soeurs de la Congrégation Notre-Dame et leurs élèves.

Plusieurs témoignages de sympathies, tributs floraux, bouquets spirituels et offrandes de messes furent envoyés à la famille en deuil.

Offrandes de Messes: Les Dames Congréganistes de Ste-Anne, M. et Mme J.-B. Monfette, McQuiry, Mme N. A. Cloutier, Woonsocket; M. J.-B. Renaud, Mme Alvre Morin, Woonsocket; Mme J. Juneau.

Tributs floraux: M. et Mme Crondell, la Cie de l'électricité de Shawinigan.

Bouquets spirituels: La famille J. D. Serré, M. et Mme J. Isabelle Ste-Hyacinthe; Mme Louis Isabelle, Ste-Hyacinthe; D. McCarthy, N. Lamontagne, A. Talbot, Mme F. X. Garneau Warwick, Mmes J. Lecter et B. Garneau Warwick; La famille D. Gosselin, Mlle Yvette Boissonneault, M. et Mme A. Bourque de Warwick, La famille N. A. Cloutier, Woonsocket; la famille Albert Hémond, Woonsocket; M. et Mme J. O. Labelle, Woonsocket la famille C. Scott, Trois-Rivières; Melle A. Trépanier, Québec etc.

Témoignages de sympathies: M. et Mme Paul Thibault, Willie Côté, Alfred Bergeron, M. McKetcher, D. Deshaunais, Melle Marie-Anne Gagnon, la famille Ernest Beaudet, Albert Beauchesne et plusieurs autres.

—A M. Hivon et à sa famille, nous offrons nos profondes et sincères sympathies.

Prions Dieu qu'il ouvre les portes de son ciel si beau pour que la terre qui la couvre ne pèse point sur son tombeau.

Le Tanlac est un médicament qui donne les résultats attendus. J. H. E. BRODEUR.

UPTON

Les Artistes de demain

Jeudi soir, le 5 janvier, un magnifique concert a été donné par M. A. H. Lefebvre et A. Rainville. Melle Henriette Héu était au piano.

Malgré la température désagréable, une assistance assez nombreuse vint applaudir nos jeunes artistes.

M. Lefebvre professeur de violon a su charmer son auditoire en exécutant un programme de choix. Il

CONCERT BOTREL



ST-HYACINTHE

Sous les auspices de L'A.C.J.C.

Aux profits des oeuvres paroissiales

SALLE du PATRONAGE

Jeudi soir, 9 Mars 1922

Plan à la Pharmacie Brodeur

a rendu avec art un repertoire qui fut très apprécié des spectateurs.

Parmi ces morceaux, on remarqua surtout, ouverture Lustspiel, Adoration, Souvenir, Nouvelle Agréable, quelques extraits de Faust, Ave Maria de Gounod, etc.

M. Rainville qui a la renommée de beau diseur, a su faire rire son auditoire par ses fines déclamations, et son habile interprétation des chansons canadiennes de Larrien, ainsi que des chansons de Botrel.

Melle Henriette Héu bien connue dans les cantons de l'Est comme musicienne de renom, a su seconder les jeunes artistes dans l'exécution de leur programme elle rendit aussi de jolis morceaux qui furent bien goûtés.

Ces jeunes débutants promettent beaucoup pour l'avenir.

Nous leur souhaitons bon succès, et nous espérons les revoir bientôt sur nos théâtres canadiens.

(Communiqué)

Sa valeur absolue, et sa valeur seule, est la cause réelle du succès phénoménal et sans précédent du Tanlac. J. H. E. BRODEUR.

ST-BARNABE-SUD

Nous apprenons avec regrets la mort de Mme Ovide Lablanc née (Alma Chabot) survenue à sa demeure après une longue maladie à l'âge de 32 ans et quelques mois. Son service fut chanté par l'abbé Larochelle assisté des abbés Caron et Renaud comme diacre et sous-diacre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Elle laisse pour le pleurer son mari Ovide Lablanc, son père Cléophas Chabot, 2 enfants Rosienne et Doriva, 4 sœurs Mmes O. Phaneuf, Wilfrid Desmarais, A. Bernard, et Melle Victoria Chabot. 4 frères: MM. Baptiste, Joseph, Cléophas et Wilfrid. Nos sympathies à la famille en deuil.

—Il y a eu à l'occasion du jour de l'an une belle soirée chez M. François Racette, après s'être souhaité une bonne année il y a eu chant et musique. C'est à une heure fort avancée de la nuit qu'on se retira emportant avec nous chacun un bon souvenir de cette charmante soirée. Etaient présent: Mmes Dolores Racette de Montréal; Dorila Gadbois de Ste-Hyacinthe, Albertine Messier, Blanche Racette, Lorenda Lussier, Aldéa Racette, Bella Messier, Alvena Racette, Alice Blouin, Alvina Girouard, Elianna Girouard. MM. Albany Bousquet, Emile Graveline, Alcide Racette, Dona Bousquet, Jos. Bousquet, Aliva Lussier, Osias Gadbois, Ernest Gadbois, Alphonse Messier, Albert et Mme Gadbois, M. et Mme Paul Chagnon, Adélard Girouard, Elphège Girouard, Uclide Guertin, Emile Chagnon, Emile Angers, Wilfrid Laporte.

L'ANGE GARDIEN

Melles Jeannette et Marie-Ange Dumas sont parties pour un voyage de quelques jours à Granby et Waterloo.

—Melle Ida Pinsonneault de Frost village est en promenade à L'Ange Gardien, chez son père M. A. Pinsonneault.

—Melle Simonne Decelles de Sorrel était de passage à L'Ange Gardien ces jours derniers.

—M. et Mme le notaire P. Rinfret ainsi que leurs fillettes. Edith et Liliane sont partis pour un voyage de quelques jours à Sherbrooke,

chez son frère M. Docteur Beaudry.

—M. N. St-Jacques de Waterbury est en promenade chez son oncle M. F. Paquette.

—M. et Mme le notaire Proulx de St-Chrysostome étaient en visite chez son père M. A. Gauvin.

—M. Jules Désautels était de passage à L'Ange Gardien ces jours derniers en visite chez des parents et amis.

SAGUENAY-PULPE

Les porteurs d'obligations de la SAGUENAY-PULPE sont invités à nous envoyer pour encaissement le coupon détachable au 1er janvier. Ils en recevront le montant poste pour poste, avec la prime de change.

VERSAILLES -VIDRICAIRE-BOULAIS (Limitée). —Montréal, Immeuble Versailles; tél: Main 7080. — Québec, rue St-Pierre, 80; tél: 8020. —Ottawa, Immeuble de la Banque Nationale; tél: Queen 503.

20 ans de service

A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre:

- Vingt ans d'expérience au service du placement;
- Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;
- Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local;
- Encaissement, sans frais, de coupons, au Canada et aux Etats-Unis;
- Renseignements financiers. Revue mensuelle du marché. Envoi gratis sur demande.

CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE

RENET-LECLERC

BANQUIER
MONTREAL—100, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1881)

Blancs légaux,

blancs de billets,

blancs de reçus,

Listes électorales,

Rôles d'évaluation,

Etc., Etc.,

EN VENTE

Aux Bureaux du "Courrier"

68 RUE STE-ANNE,

ST-HYACINTHE

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis \$2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Ste-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilité (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

D'important changements ont pris effet le 2 courant dans le service des trains entre St-Hyacinthe, Montréal et Portland, comme suit.

Arrivée des trains de l'Ouest, 9.50 a. m. 1.25 p. m., et 12.53 a. m., tous les jours; 5.47 p. m., et 6.40 p. m., tous les jours excepté le dimanche de Montréal et stations intermédiaires.

Arrivée des trains de l'Est.

5.30 a. m., tous les jours de Québec et Portland, 7.20 a. m., tous les jours excepté le dimanche de Ste-Rosalie pour Montréal.

10.25 a. m., tous les jours, dimanche excepté, de Island Pond, Sherbrooke et Lyster.

5.22 p. m., tous les jours de Portland, Sherbrooke et Richmond, et tous les jours, excepté le dimanche de Québec et Victoriaville.

8.00 p. m. dimanche seulement de Ste-Rosalie pour Montréal.

Départ des trains de St-Hyacinthe.

Pour l'Ouest, 5.30 a. m., 5.38 p. m., tous les jours; 7.20 a. m., 10.25 a. m., 2.30 p. m., tous les jours excepté le dimanche 8.00 p. m. dimanche seulement pour Montréal.

Pour l'Est, 12.53 a. m. tous les jours pour Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Portland.

Chars d'ortoirs pour Sherbrooke, Québec et Portland.

9.50 a. m., tous les jours pour Sherbrooke, Island Pond et Portland et tous les jours excepté le dimanche pour Victoriaville et Québec. Service de char réfectoire pour Portland.

5.47 p. m. tous les jours, excepté le dimanche pour Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. PICARD 35 rue Laframboise, agent pour la ville, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Réserve de wagon-lit faite sans charge et avec promptitude.

Armand BOISSEAU, M.P.P., N.P.

Syndic Autorisé

PAR LA LOI DES FAILLITES.

ABONNEZ-VOUS AU

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Le plus vieux journal français du Canada

et le plus dévoué aux intérêts de la population de St-Hyacinthe et des environs. :: :: :: ::

CANADA \$1.50 par an

ETATS UNIS \$2.00 " "

Eusebe-N. Gaudette

Enseignement de PIANO, BARYTON, ALTO et CORNET

LEÇONS A DOMICILE

S'adresser à 30, RUE ST-LOUIS, VILLAGE ST-JOSEPH

Agence Mercantile Yamaska Enr.

St-Hyacinthe, Qué.

Collection de Comptes de tous genres, Achats de Dettes de Livres, Rédaction et Traduction d'Annonces et de Circulaires.

Bureaux : 72 rue Ste-Anne

Téléphone : 660



LE SERVITEUR SILENCIEUX DE LA MAISON

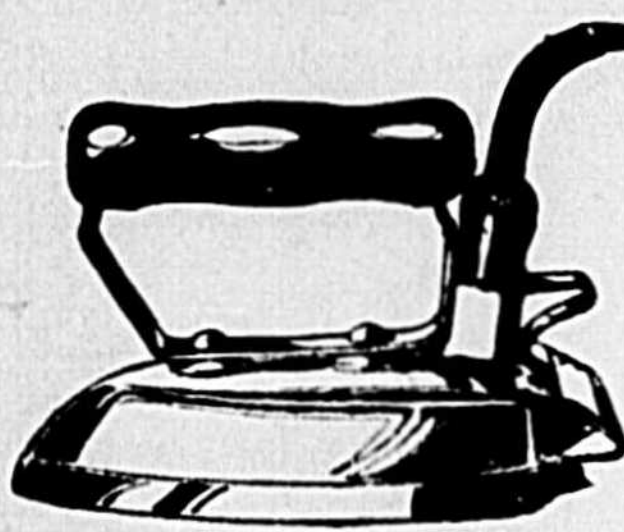
Pouvez-vous imaginer un serviteur faisant tout votre ouvrage, silencieusement, efficacement, pour quelques sous à l'heure?

L'Electricité remplace bien des serviteurs! Vous n'avez qu'à "tourner le bouton" de votre Poêle, de votre Fer ou de votre Balayouse électrique — et votre ouvrage se fait avec l'efficacité d'un personnel bien entraîné.

Avec une Cousueuse à Moteur Electrique dans votre maison, vous pouvez coudre deux fois plus de linge. Vous pouvez faire autant de couture que vous le voulez pour 20 sous par mois. Prix \$23.50.

Pour un "repas-sur-le-pouce" dans l'intimité de votre chambre, le petit Gril Electrique est une merveille. Votre cuisine ne vous coûtera qu'environ 35 sous par mois. Prix du Gril seulement \$13.50.

Un vrai café — du café de luxe — c'est ce que fournit le Percolateur Electrique. Là sur votre table — en quelques secondes. Ne coûte qu'environ 25 sous par mois pour s'en servir. Prix \$16.00 en montant.



Un autre petit avantage — servez-vous d'une prise de courant à deux contacts, 90 sous. Vous pouvez vous servir de votre ustensile électrique sur la même douille et en même temps que votre lumière électrique.



FEMINA

PAROLES...

(Affectueusement dédié à Monsieur R.-A.-P....)

Il est des vœux anciens dont le regret persiste:
Le rêve d'autrefois qu'on voulait oublier
Nous revient plus craintif, mais toujours familier,
Aux soirs où, malgré nous le bonheur même est triste.

Toute une âme de joie, éprise de fleurir,
En nous éperdument frissonne et s'ouvre encore;
Et de tout crépuscule espère une aurore,
Les désirs d'être heureux ne savent pas mourir,

Pourtant je ne veux pas, qu'un doute vous effleure;
Qu'importe ma tristesse et mon cœur anxieux...
Vous m'êtes apparue, au fond clair de vos yeux;
Je n'ai jamais rêvé de caresse meilleure.

Ne craignez rien... Si même en leur obscur émoi,
Mes désirs inquiets voulaient encore naître,
Je vous épargnerais le mal de les connaître,
Je saurais me cacher de vous aimer pour moi...

Ma tendresse à vos pieds s'oublie et ne réclame
Qu'un peu moins d'amertume en vos regards déçus
A quoi bon vous érier mes deuils inaperçus?
Je ne veux pas troubler, mais consoler votre âme...

J'aimerais mon amour, si de votre chemin
Je disperse un moment les douleurs étrangères;
Mes paroles d'espoir se feront si légères;
Que vous pouvez sourire et me donner la main...

Et si parfois, la route est vaine ou dangereuse,
Vous trouverez en moi de fragiles appuis...
Hélas... j'aurai vécu mon rêve, si je puis
Sur votre front pâli mettre un peu d'ombre heureuse.

André RIVOIRE

"UNE TENTATIVE"

A. M. Pierre P....

C'était dans la bibliothèque, nous étions tous les deux, vous souvenez-vous, monsieur Pierre?

J'avais le cœur en fête lorsque je quittai la maison pour me rendre là-bas, sachant que j'allais au-devant du bonheur.

La soirée était idéale. Les étoiles commençaient à poindre au firmament. La brise exhalait des parfums d'herbe fraîche, de fleurs nouvellement écloses. Je respirais à pleins poumons ces souffles embaumés.

Tout le long de la route, un refrain gai me revenait sans cesse sur les lèvres, et je m'en tenais à quatre pour ne pas érier à tous les échos que j'étais heureuse, heureuse!

Je m'étais faite jolie. J'avais choisi dans ma garde-robe, mes plus belles parures: mon petit chapeau qui faisait rêver à la moisson d'or par sa couleur mais, et qui rappelait un coin de ciel avec son nœud de gaze bleue, transparente et souple. Puis, mon grand manteau blanc qui m'enveloppait toute et vous donnait l'illusion d'une colombe.

Je me souviens de toutes ces comparaisons que ma toilette vous suggérait, et que ma vanité de femme coquette me faisait remarquer non sans une pointe de satisfaction intime, n'en déplaise à Dieu qui m'écoute.

J'allais à pas pressés, sans regarder les passants, mon volume sous le bras, les yeux fixés sur la lune qui, "comme un point sur un i", me montrait le clocher de l'église derrière lequel se dissimulait le toit qu'habitait la joie de mon cœur.

Enfin! j'étais arrivée à destination. J'entrai comme un tourbillon et vous lançai un bonjour sur un ton si comique que vous n'avez pu réprimer un grand éclat de rire.

J'allais d'un rayon à l'autre, m'élevant sur la pointe des pieds pour saisir un volume dont le titre m'intéressait, ou m'écarsant sans façon par terre en retirant du premier rayon tous les livres que j'ouvrais au hasard, riant à certains passages, censurant les images trop vives, critiquant l'auteur sans le connaître, et m'amusant de votre ahurissement.

Lorsque mon choix fut décidé, avec la galanterie qui vous caractérise, vous enveloppiez lentement mon livre, le ficelant plus qu'il était nécessaire, pendant que je continuais de jaser comme une pie, de rire comme une petite folle, de vous cribler d'invectives sur un ton badin. Si bien qu'à la fin, cédant à toutes ces taquineries, moitié rieur, moitié fâché, vous me demandiez d'où je venais, et ce qui m'était arrivé d'aussi heureux pour déchaîner en moi tant de bruyante gaieté. Je répondis sur le même ton, mêlant nos éclats de rire qui montaient en fusée dans la bibliothèque silencieuse.

Cependant, il fallait partir. J'inventais des prétextes pour m'attarder sans en avoir l'air. Sur un ton détaché, je posais des questions adroites touchant les sujets d'actualité. Enfin j'étais intéressée on ne peut plus aux explications précises que vous me donniez.

Soudain, avisant le médaillon suspendu à mon cou, et qui est réellement un bijou antique et très rare, vous l'examiniez avec une attention et une curiosité persistantes. Pour le voir de plus près vous l'avez enlevé de mon cou, sans rien dire. Amusée, je vous observais à la dérobée, et vous trouvais un si drôle d'air!

Enfin, après examen minutieux, vous avez remis en place le merveilleux médaillon.

Et, comme à regret, j'allais me retourner pour franchir la porte, je sentis deux mains s'abattre sur mes épaules, et une tête effleurer la mienne de si près, que vivement je portai les mains à mon visage, en essayant de me déloger.

L'étreinte était douce, la prière bien formulée, mais l'al convenance, cette robe de bure qui nous habille si pesamment, me rappela à ma dignité de femme. D'un mouvement brusque, je me dégageai tout à fait, et me sauvai à l'autre extrémité de la pièce, prenant une mine offensée.

Alors, tout penaud, à titre de pardon, vous m'avez tendu la main timidement. Pour toute réponse, je tirai la langue et vous fis une grimace parfaitement réussie. Croyant que le blaguais, vous avez esquissé un sourire; mais, comme je conservais mon regard courroucé, vous êtes resté là, cloué sur place, le sourire figé sur vos lèvres, la main gauchement tendue.

Ah! que vous aviez pitieuse mine! Un collégien pris en flagrant délit! C'était éreventant monsieur Pierre! Je me donnais du mal pour retenir le gros éclat de rire qui me chatouillait la gorge.

Puis, toujours digne, au lieu de prendre cette main repentante, j'y jetai dédaigneusement le volume que je tenais encore, et précipitamment je sortis sans même dire bonsoir.

Arrivée dans la rue, mon hilarité se déclancha, en voyant le tableau qui venait de m'égarer si fort.

Cependant, petit à petit, à mesure que je réalisais les conséquences de ce petit incident drôlatique, ma gaieté s'effaça. J'entrevois une sé-

rie de longs jours sans revoir celui qui, à mon insu, avait pris mon cœur.

Le hasard, qui se fait parfois heureusement complice, me remit en votre présence, quelques jours après: un message urgent m'était confié. Je retrouvai le livre bien intacte qui semblait attendre la main amie qui l'apporterait comme aux jours de paix.

Vous étiez devant moi, sans timidité cette fois, et gentiment vous réclamiez votre pardon pour votre conduite de gamin, en me rappelant que tout ceci était dû à mon incorrigible espièglerie.

Mes yeux restaient obstinément fixés sur la jolie peinture que votre habile main a tracée.

J'acceptai sans pouvoir proférer une parole le volume que votre main m'offrait de nouveau, puis je me sauvai en toute hâte, emportant dans mon cœur haletant, un peu de mystère, un secret à moitié trahi... Et voilà comment, depuis, nous nous sommes aimés.

FRIMOUSSE

P. C. C. Francine.

Le Droit à l'Amour

CINQUIÈME PARTIE

M. Tamisier, S. J.

Reste l'objection de la servitude. Ah! sans doute il faut l'amour pour dissimuler aux deux époux que leur union est un lien. Celui-là seul qui aime porte allègrement sa chaîne: l'ami amatur non laboratur. L'amour perdant de sa ferveur sensible, il est fatal que l'assujettissement paraisse un peu lourd. Mais n'est-il pas des compensations au sacrifice de sa liberté dans la conscience du devoir accompli, dans la joie d'élever des enfants, de modeler leurs âmes à l'image de la sienne, de nouer ces liens de famille qui survivent à tous les froissements, à toutes les épreuves et demeurent l'unique consolation aux heures de suprême détresse? Et puis quelle illusion de croire reconquérir sa liberté par une séparation! Tout au plus change-t-on de chaînes!

Quelle triste condition surtout que celle de la femme, qui court après de nouveaux amours? Ne pouvant compter que sur ses charmes personnels pour les conquêtes futures, incapable d'autre part d'arrêter la décadence de sa jeunesse et de sa beauté, à quelles perpétuelles anxiétés n'est-elle pas réduite, la malheureuse! Tôt ou tard elle apprendra le prix d'un foyer où l'on estime autre chose que les séductions corporelles, où le respect survit à la disparition des attraits physiques? Mais hélas, d'un tel foyer elle aura de ses propres mains dispersés les pierres, et ce sera dans une sorte de désert affreux que s'échouera sa vieillesse. Elle l'aura voulu, il ne lui restera qu'à subir la rigueur de l'expiation.

Allez! Le monde n'avait pas attendu la venue d'un Byron, d'un Hugo, d'une George Sand pour être éclairé sur la valeur morale de tous ces déséquilibrés vivant en marge de la loi et du devoir. De tels personnages ont un nom très usuel dans la langue chrétienne. Ils s'appellent tout simplement des incontinentes et des libertins. Seulement, je l'avoue, ces vocables n'ont jamais servi à désigner de bien grands hommes, ni des hommes très heureux. Leur aventure est fort connue également. Il n'est pas besoin de génie pour nous la raconter, et c'est peine perdue que de la délayer dans une série de quelques cents volumes. Qu'est-elle autre chose en effet qu'une reproduction, avec variantes plus ou moins banales, de l'histoire du Prodiges de l'Evangile!

Or Dieu sait si une telle histoire est une ascension vers l'héroïsme, et une course vers le bonheur. Hélas! elle n'est qu'un tissu de lamentables déchéances, qu'une descente rapide vers l'annihilation de tout vouloir, vers l'obscurcissement de l'intelligence, l'endurcissement du cœur et la douloureuse captivité de l'esprit sous la domination tyrannique de la chair. Ah! l'incontinent peut bien marcher la tête haute devant ses semblables, il peut vanter les prétendus charmes de sa vie la bride sur le cou, faire le fanfaron, narrer loquacement ses bonnes fortunes, il s'efforce simplement de faire diversion à sa tristesse et à son ignominie intime; il tâche simplement de s'illusionner sur la honte du soufflet que lui donne quotidiennement son implacable maîtresse, la chair; laquelle prend un malin plaisir à affirmer son empire en le conduisant d'infamies en infamies. En vain, suivant l'expression du pauvre Musset, l'esprit s'élève par moments son lincoln; en vain, il rougit de sa dégradation et voudrait remonter vers le grand ciel pur; en vain, il gémit sur l'honneur perdu, sur toute pudeur évanouie, sur une santé et une fortune compromises, la hauteaine dominatrice n'a cure de tels gémissements venant d'une région d'élégance ignorée, elle a conquis le sceptre et la garde. Tais-toi et marche! répond-elle à son plaintif compagnon. Celui-ci marche en effet avec une docilité d'esclave, et chaque jour le libertin laisse la passion serrer d'un cran la chaîne autour de son débile vouloir, chaque jour sa raison elle-même s'animalise un peu plus. Il devient cet homme dont la connaissance, suivant Carlyle, est semblable à celle du renard, qui ne sait du

monde qu'une chose; où sont les oies. Toute matérialisée, sa pensée n'est occupée que de desseins voluptueux et de basses jouissances; seules les images sensuelles ébranlent ses facultés; seuls les spectacles lubriques, réels ou imaginaires, ont le don de l'énonvoir.

à suivre

L'AMITIÉ

Vous est-il arrivé parfois, lorsque dans les grands bois souffle le vent d'automne qui recouvre les feuilles de leur manteau d'or tout parsemé de pourpre et qui après les avoir revêtues de ce manteau royal les précipite sur le sol pour y sécher et mourir, vous est-il arrivé parfois de vous dire que vous aussi quelque jour auriez le même sort?

Vous avez vingt ans, l'âge des illusions et des rêves d'or; l'âge de l'amour et des joies enchantées, c'est la feuille verte qu'aucun vent ne peut ternir, qu'aucun aquilon ne peut arracher de la branche... et vous marchez, toujours de l'avant, pensant que sans fin pour vous sera rose l'horizon et parfumé le printemps; que sans cesse à votre oreille l'amour chantera cantilènes nouvelles; et quand vous regardez au loin le ciel qui grisonne, ne vous dites-vous pas: "Allons, ce temps sombre ne sera jamais pour moi." Et également vous vous remettez à cueillir la rose et la marguerite...

Et bientôt au détour du chemin vous vous apercevez, mais combien peu encore, que votre marche n'est plus si légère, qu'il vous est plus dur de vous pencher afin de cueillir la fleur qui borde le chemin... Mais votre énergie reprend le dessus et vous recourez à la poussière qui vous couvre vous reprenez votre route.

—Mais qu'ai-je? à chaque pierre je butte, j'ai besoin d'un bâton pour soutenir ma marche... quel est ce bruit lointain?

C'est la cloche du temps qui marque votre âge dans la vie... dix... vingt... trente... quarante... cinquante...

—Quoi, déjà, mais il me semble qu'à peine la vie vient de me sourire; j'entends la douce voix de ma mère me disant: "attention, petit au chemin sûr et rocailleux qui te pourrait blesser". Et l'on veut continuer, car le but de la course n'est pas atteint encore, et bien plus loin souvent est le terme du voyage. Malgré tout on se veut un instant reposer, se retourner pour tâcher de voir encore et peut-être même essayer de rattraper de ces fleurs que jadis on cueillait avec tant d'aisance...

Derrière soi alors on entend une voix: "Marche... marche... pas de retour ni de regards en arrière, marche donc, insensé, tu ne vois donc pas que ta place est prise, que tu n'as plus rien à faire là-bas, et que si tu y voulais retourner, ainsi qu'un intrus on te chasserait... Marche... marche... ce gris nuage au loin t'attend, et derrière lui la tombe..."

Solitaire et pleurant on reprend son chemin...

Mais quoi... on n'est plus seul... qu'elle est cette enfant qui de vos mains enlève le bâton, essie vos larmes et vous dit: "Viens, tu vois bien que je te souris, appuie-toi sur mon épaule... fort... plus fort encore, et ne crains pas de me fatiguer... ne pleure plus, tu sais bien que je suis tienne, que je t'aime enfin..." Et pour vous elle se penche et cueille la fleur que vous ne pouvez plus atteindre.

—Mais qui donc es-tu, douce enfant, pour laisser làbas au loin tes jeux et tes plaisirs, et vouloir que je me repose sur ton épaule...?

—Tu veux savoir mon nom? il ne se peut qu'à voix basse prononcer... Et se penchant à mon oreille tout bas elle murmure: "Je me nomme L'AMITIÉ."

A. C. de la Lande.

"Le Manitoba"



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les soigne. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co., Inc. 118 West 31st Street New York, U.S.A.

LA RENOMMÉE

Un humoriste a dit: "La renommée consiste à être connu de ceux qui ne nous connaissent pas." Emerson déclare qu'un homme qui prend une réelle supériorité sur ses semblables en quoi que ce soit, cet homme vivrait-il dans le fond d'un bois, le peuple y fera un chemin battu pour arriver à sa porte. C'est le cas à propos des inventions transcendantes en art dentaire du Dr J. N. Paul Fournier. Des clients de tous les coins du pays affluent à ses bureaux. Pour ne mentionner qu'un exemple entre plusieurs, le 7 janvier dernier, des clients de Québec (ville), Lévis, Montréal, Sherbrooke et Mont-Laurier (155 milles au nord de Montréal) faisaient antichambre pour avoir les services de l'inventeur.

Le Brésil s'élève en ce moment pour acheter les procédés et inventions uniques au monde en art dentaire du Dr J. N. Paul Fournier. Trois des plus habiles chirurgiens-dentistes de ce pays au 25,000,000 d'habitants, affirment qu'il y a un avenir immense en leur contrée pour de telles découvertes. Ils viennent d'écrire à ce propos et ils attendent incoissamment les conditions et les instructions de l'auteur.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires (par l'Acaine) absolument sans douleur en 5 à 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance et sans mauvais résultats".

Aussi plombages, extractions et toutes opérations de la bouche absolument sans douleur. L'acaine est surtout responsable de ces succès. Evitons l'arsenic et ses méfaits.

Une démonstration de cette découverte fut faite par l'inventeur au Congrès Dentaire du Canada tenu à Ottawa en août dernier. Le journal *Le Droit*, en date du 20 août 1920, écrivait sous le titre: "Merveilleuse invention du Dr Fournier exposée à la convention des dentistes ce matin".

"La clinique la plus importante accomplie à la convention des dentistes canadiens à l'Ecole Normale, ce matin, est assurément celle du Dr Fournier, de Saint-Hyacinthe... Cette formule (l'acaine) a été mise à l'essai et tous les témoins, une cinquantaine de dentistes, s'accordent à dire qu'elle est une chose merveilleuse."

L'acaine et toutes les autres inventions dentaires du Dr J. N. Paul Fournier ne sont en usage dans le district de St-Hyacinthe qu'à ses propres bureaux, 182 rue Girouard. Toute assertion contraire, par qui que ce soit, est fausse, mensongère et malhonorable.

BUREAUX DU

Dr. J.-N.-PAUL FOURNIER

Saint-Hyacinthe, Qué

Téléphone 40

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

PROGRES, REMÈDES, BREVETES, BANDAGES, HERNIAIRES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES, CHOCOLATS, ETC., ETC.

Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses.

PRESCRIPTION DES MÉDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Le Dr A. P. CARTIER tiendra son bureau de consultation à la pharmacie

Bureaux et Pharmacie

197, rue Cascades, Coin Ste-Anne

Téléphone, jour: 318.

ST-HYACINTHE

de nuit: 311.

BLANCHARD & OLIVER

COURTIERS EN DEBENTURES

Débetures de Gouvernements et de Municipalités
Débetures d'Utilités Publiques

Débetures Industrielles

Bureaux: 72 rue STE-ANNE,

Téléphone: 660

St-Hyacinthe, Qué.

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand

SAINT-HYACINTHE

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Délinquenses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Plineurs, Embouteilleurs, Croqueurs, Moutureurs, Fagoneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . .

Assurance-Automobiles

Fus—Vol—Transport, Etc.

"La Prévoyance" assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par: l'incendie provenant de quelque cause que ce soit, y compris l'explosion, la combustion spontanée et la foudre; le Vol ou Larcin; les Accidents du wagon de chemin de fer, ou du vaisseau dans lequel se trouvait votre automobile, ainsi que les accidents de tous genres.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance" 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 ou 1627 J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Le chef d'une grande organisation de transport Maritime

M. G. M. BOSWORTH, LES SERVICES DE NAVIGATION DU PACIFIQUE CANADIEN.

La Compagnie du Pacifique Canadien a placé à la tête de ses puissants services de navigation transatlantique et transpacifique, un homme dont le talent et les qualités administratives, n'ont pas contribué pour peu à augmenter l'efficacité de cette vaste flotte marchande depuis qu'il en a la direction. Ce chef énergique et rempli d'initiative, est M. Geo. M. Bosworth, président de la Canadian Pacific Steamships Ltd.

Natif de l'état de New-York aux États-Unis, M. Bosworth vint au Canada en 1882, pour occuper le poste d'assistant-agent du fret, pour les lignes d'Ontario et de Québec du Pacifique Canadien. Ses promotions se succédèrent ensuite rapidement, jusqu'à ce qu'il devienne vice-président de la Compagnie, en charge du trafic du fret et des voyageurs. Il quitta cette position importante pour s'occuper exclusivement de la direction des services de navigation, lorsque ceux-ci furent séparés du chemin de fer, peu après la déclaration de la guerre.

C'est sous son administration que les paquebots du Pacifique Canadien ont si admirablement secondé les efforts des nations alliées dans leur lutte contre l'ennemi commun, ceci en transportant au-delà des mers, des centaines de milliers de soldats, tant canadiens, australiens, qu'américains, pour ne rien dire des quelque 60,000 colons chinois amenés en France pour travailler en arrière des lignes de tranchées.

Plusieurs des navires de la Compagnie succombèrent aux attaques des sous-marins allemands durant la guerre, mais ils furent tous remplacés après la conclusion des hostilités. Même depuis, la flotte a été considérablement augmentée par la construction ou l'achat de nouvelles unités. A l'heure actuelle, le Pacifique Canadien possède 32 navires en opération sur les diverses mers du globe et il en a deux en construction sur les chantiers anglais.

Parmi les paquebots achetés récemment, il s'en trouve quatre qui appartiennent autrefois aux lignes allemandes; ce sont le "Koenig, Friedrich, August", jaugeant 9,500 tonnes; le "Prinz Friedrich Wilhelm", jaugeant 17,500 tonnes; le "Kaiserin Augusta Victoria", 25,000 tonnes et le "Tirpitz", 17,500 tonnes. Ces navires portent aujourd'hui respectivement les noms suivants: "Montréal", "Empress of India", "Empress of Scotland" et "Empress of Australia". Ce dernier, que l'on est actuellement à transformer de façon à lui faire brûler de l'huile comme combustible, sera placé sur l'océan Pacifique, avec les "Empress of Canada", "Asia", "Russia" et "Japan", ce qui permettra à la Compagnie de maintenir un service plus fréquent entre Vancouver et les ports de l'Orient.

M. Bosworth est un fervent de la combustion à l'huile sur les paquebots et c'est sous son administration qu'on a inauguré au Pacifique Ca-

nadien ce genre de combustible, aujourd'hui reconnu de beaucoup supérieur au charbon sous tous les rapports.

Avec la mise en service d'unités telles que l'"Empress of Canada", l'"Empress of France", l'"Empress of Scotland" et l'"Empress of Australia", la flotte du Pacifique Canadien est passée au premier rang parmi les grandes organisations de transport maritime, et l'on doit dire en toute justice qu'elle doit en grande partie à l'énergie influence de M. G. M. Bosworth, la place importante qu'elle occupe aujourd'hui sur les océans.

La luzerne ou "alfalfa"

SA CULTURE, SON EMPLOI COMME FOURRAGE VERT OU FOURRAGE D'HIVER VALEUR COMMERCIALE.—LE CHOIX ET PRÉPARATION DE TERRAIN

La luzerne, comme aussi sous le nom d'alfalfa et de trèfle français, est l'un des fourrages les plus riches et des plus productifs.

Sa teneur en protéine est plus forte que celles des autres trèfles. De récentes analyses ont démontré qu'une tonne de luzerne contenait 14 lbs de matière azotée, 8 1/4 lbs d'acide phosphorique et plus de 50 lbs de potasse.

Comme la luzerne, à cause des récoltes successives (3) qu'on en fait la même année, apporte quatre tonnes à l'arpent, chaque arpent de ce fourrage peut donc donner 176 lbs d'azote, 38 lbs d'acide phosphorique et plus de 150 lbs de potasse.

Ces divers éléments consommés à la ferme constituent non seulement une précieuse ressource comme matières alimentaires pour le bétail, mais encore comme engrais et reconstituants du sol.

Riches en matières azotées, la luzerne fournit à bon marché la protéine nécessaire dans la production de la chair, du lait et des oeufs.

Riches en potasse et en acide phosphorique, elle produit des engrais précieux.

D'un autre côté, sa racine pivotante se nourrit beaucoup dans le sous-sol et en tire les éléments minéraux qui le plus souvent seraient perdus pour l'agriculture, attendu que les autres plantes ne sauraient les atteindre.

Notons aussi que, comme toute légumineuse la luzerne tire son azote de l'air. En conséquence, le fort volume d'azote que cette plante emmagasine dans ses racines et dans son collet enrichit le sol d'autant d'engrais qui ne coûte rien au cultivateur et qui dans le commerce est évalué à une moyenne de 18 centins la livre.

On a calculé aussi que la luzerne, comme le trèfle, peut laisser dans le sol jusqu'à l'équivalent de 15 tonnes d'engrais azotés à l'arpent.

De plus, la couche d'humus, que les racines et les débris décomposés de la luzerne fournissent au sol, permet à ce dernier de mieux retenir l'humidité lui permet aussi de mieux s'aérer, le rend plus chaud et plus friable; deux autres conditions excessivement désirables, surtout quand il s'agit de terre forte.

COMME FOURRAGE VERT

Des expériences faites à l'Institut Agricole d'Oka démontrent que la

luzerne est difficilement surpassée comme fourrage vert en vue de la production du lait. Seule, peut-être, la navette peut lui disputer la palme, mais la luzerne a sur la navette l'avantage d'être vivace et de ne pas communiquer le goût au lait, quelle que soit la quantité qu'en absorbent les troupeaux. Toutefois comme fourrage vert d'automne ou d'hiver, la navette lui est supérieure, attendu qu'elle résiste mieux aux gelées.

Les pores, les moutons et la volaille consomment la luzerne avec autant d'avidité que de profit.

Cette plante est particulièrement précieuse dans l'élevage des pousins, qui en sont très friands. Vu sa grande précocité, elle leur fournit de bonne heure une nourriture succulente, recherchée et avantageuse sous tous les rapports.

Destinée à être consommée verte, la luzerne peut être fauchée le 1er juin; on en fait ensuite une nouvelle récolte tous les mois.

Ainsi traitée, elle donne, dès la troisième année, alors qu'elle est complètement développée, dix tonnes de fourrage à l'arpent; elle laisse en plus sur le sol à l'automne un regain de plusieurs poignées, lequel protège sa racine contre les gelées.

Prévenons les difficultés de la traite

Les animaux sont bien différents de tempérament: les uns sont lymphatiques, les autres sanguins ou nerveux; certains se laissent diriger avec facilité; les autres, au contraire, sont têtus, colères, opiniâtres. A ces qualités ou défauts, variant d'un individu à l'autre, sont subordonnés les facteurs de production et le prix intrinsèque du sujet.

Il n'est pas agréable de posséder un animal méchant; les gens, les autres animaux ne se trouvent pas rassurés en leur présence. Il faut prendre de trop gênantes précautions. Le propriétaire d'un de ces animaux est sans repos; il est sans cesse en souci et à se demander s'il ne lui arrivera rien de fâcheux, à lui, à ses enfants, à son personnel ou à ses autres animaux.

Evidemment qu'un tel animal ne peut avoir la même valeur qu'un autre qui sera doux. Le prix augmente ou diminue selon les qualités ou les défauts des individus. En général il est proportionnel aux avantages qu'offrent les animaux. Aussi faut-il veiller avec un soin jaloux à ne jamais développer un vice chez un animal. Y a-t-il un défaut plus détestable et plus dangereux que l'habitude qu'ont certaines vaches de ruer pendant la traite? Eh bien, en général, ce vice n'existe pas naturellement. Il est né souvent d'une maladresse, d'une brusquerie spontanée d'un vacher impatient.

Les jeunes vaches fraîchement vélées doivent surtout être traitées avec une grande douceur.

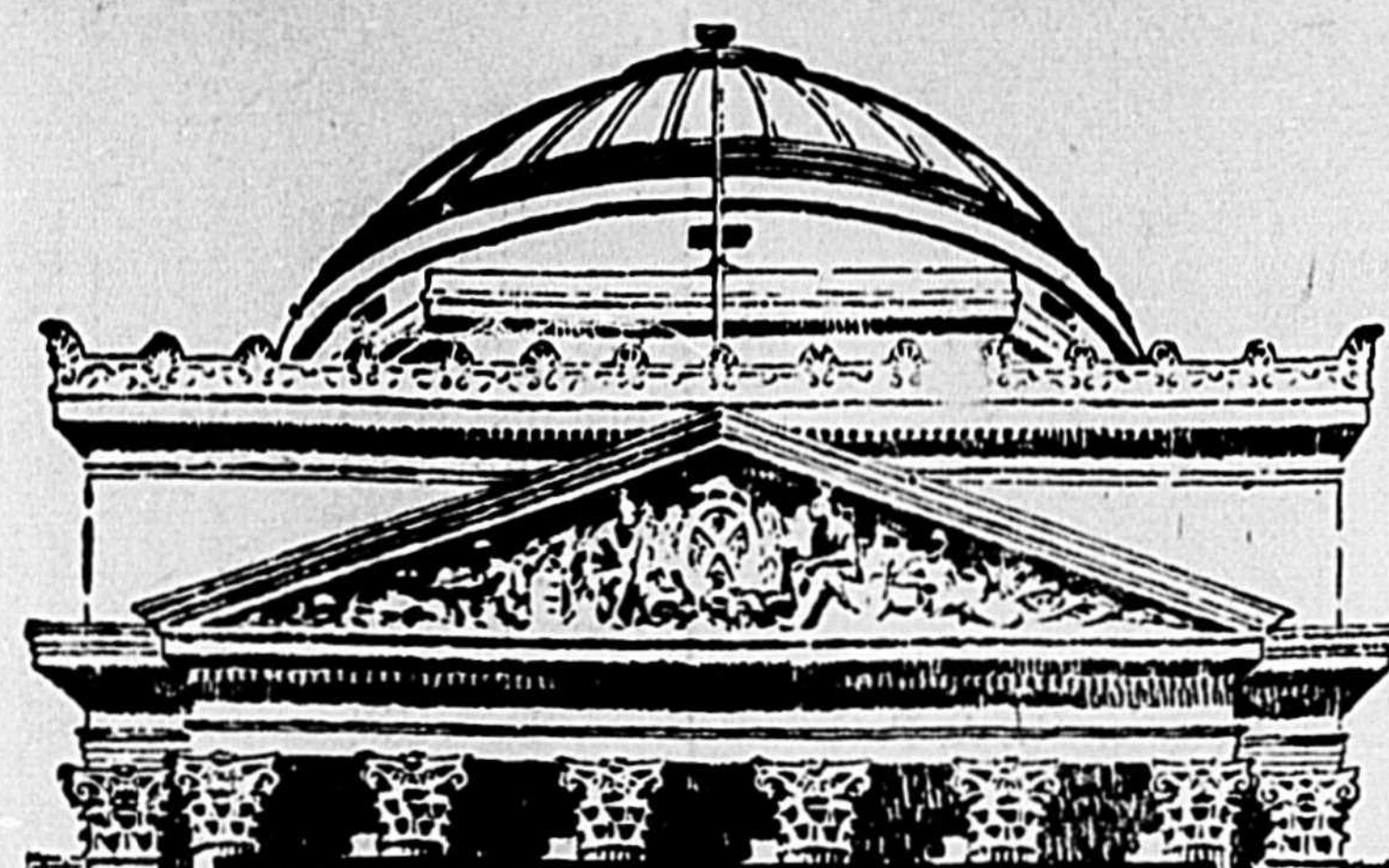
Combien de vaches sont devenues intraitables par la faute seule du vacher! Toutes les jeunes mères on à peu près, à la première traite, le vent le pied pour échanger la main qui les tourmente. Or, de ce moment dépend tout l'avenir de l'animal. S'il est traité avec douceur, il prendra confiance et quand le pis, moins endolori, aura pris son état naturel, la jeune vache n'essayera plus de se défendre. Les jeunes animaux qui ne sont pas habitués à la traite frappent souvent ou bien parce que le pis est enflé et que la pression des trayons les fait souffrir, ou parce qu'ils sont nerveux.

Il n'est guère possible de modifier la première cause, si ce n'est par une attention spéciale dans la manipulation, tandis qu'il est aisé de corriger la seconde.

Un jeune animal a besoin de caresses, et surtout pendant la gestation. Aussi, à ce moment, faut-il profiter d'une approche pour tirer les trayons et habituer l'animal à être touché dans cette partie. Si on prend cette sage précaution assez tôt, il est rare qu'une jeune vache devienne incommode.

Toutefois, il est bon de prendre, la première fois, des précautions toujours utiles, en plaçant l'animal à traire près d'une paroi. Cette position ne lui permettra pas de se déplacer, et assis un peu à distance, le trayeur s'appuiera contre l'animal. La main gauche en cas de nécessité, sera passée par devant la jambe droite et s'appuiera sur le jarret gauche, tandis que la droite pressera légèrement les trayons. L'homme se rendra ainsi un compte exact des efforts de l'animal et l'empêchera de ruer. Comme vase, dans cette circonstance, il est bien d'utiliser un seau avec anse, qui sera tenu par une tierce personne.

Si le besoin se présente, le trayeur pourra ainsi se protéger sans être obligé de songer encore à son vase de lait, objet incommode dans un tel moment.—F. C.



Aide à ceux qui économisent

L'économie est une habitude qui doit être encouragée non seulement comme sauvegarde pour l'avenir mais comme désir d'avancement et de succès et aussi pour l'indépendance, le bonheur et le contentement qu'elle donne.

La Bank of Montreal aide ceux qui économisent, en ayant un département d'épargne dans chacune de ses succursales au Canada. Vous pouvez ouvrir un compte de ce département en déposant la somme d'une piastre ou plus, sur lequel montant il vous est payé le plus haut taux d'intérêt.

BANK OF MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

SUCCURSALE DE ST-HYACINTHE

L. P. PHILIE — Gérant.

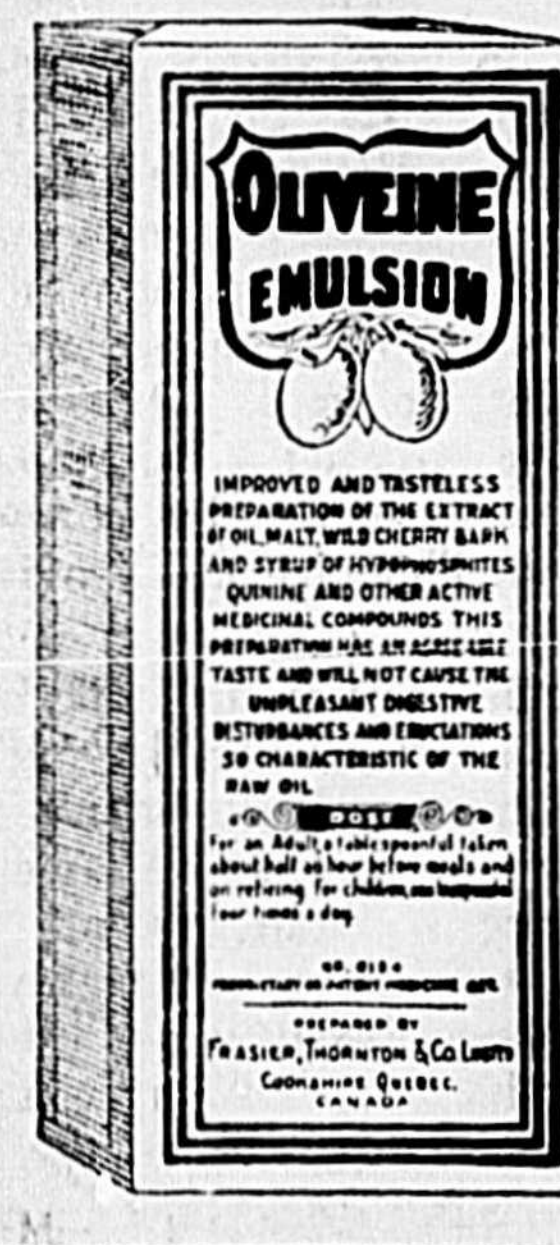
RHUMATISME

Si tous les rhumatisés pouvaient lire les témoignages que nous recevons, pas un seul instant ils n'hésiteraient à accepter notre offre d'échantillon gratuit de "Gin Pills."

Mme. E. W. Hazlett de Windsor, Ont., écrit: "Mon expérience est que 'Gin Pills' est le remède infallible pour le rhumatisme et les maladies des reins. Il m'a guérie après des mois de souffrances. J'ai essayé plusieurs autres remèdes, mais sans effet; j'ai ensuite essayé 'Gin Pills,' et aujourd'hui, je suis très bien."

"Gin Pills" guérit en enlevant la cause. Demandez un échantillon gratuit à National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Ont. Adresse aux E.-U.: National Drug Co., Inc., 86-88 Exchange St., Buffalo, N.Y.

EMULSION OLIVEINE



Un Merveilleux Médicament pour la toux et les gros rhumes

Si vous avez une toux profonde et un rhume tenace depuis des mois commencez maintenant à prendre de l'EMULSION OLIVEINE et immédiatement vous constaterez par vous-même les bons résultats que peut donner ce merveilleux médicament.

Une bouteille ou deux suffiront à vous remettre sur pied. Non seulement elle fera disparaître toute trace de rhume, mais elle vous donnera aussi du bon sang rouge, elle vous remettra l'estomac en place, elle tonifiera votre organisme tout entier.

Procurez-vous en une bouteille de suite et commencez à vous porter mieux. Assurez-vous que l'on vous donne bien de la véritable EMULSION OLIVEINE.

Se trouve dans les pharmacies et les magasins généraux

Prix \$1.00

Préparée par FRASIER, THORNTON & CIE, Limitée à Cookshire (P.Q.)

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie, PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE, P.Q.

Bureau St-Hyacinthe Bureau à Montréal
9 RUE ST DENIS Ch. 55, 97 ST-JACQUE
Tél. Bell 141 Tél. Main 55

Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis amidis.

LORENZO BELANGER L. A. C. G. A.
LICENCIÉ EN COMPTABILITÉ

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT
134 rue Durocher MONTREAL

Tél. Bell 517 15 rue Larocque
Quartier Cinq

L. P. FONTAINE

Entrepreneur-Plombier

Convertisseurs, Appareils de Chauffage, Systeme à l'Electricité.

P. et Réparations de toutes sortes.

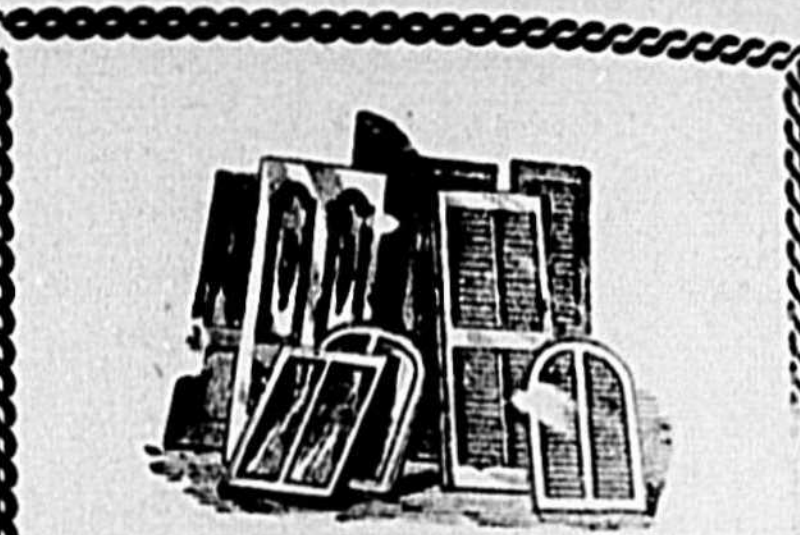
POUR VOS IMPRESSIONS

ADRESSEZ-VOUS AU

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Où vos travaux seront exécutés avec SOIN et PROMPTITUDE...

Nos prix sont modérés et nous savons donner satisfaction à nos clients.



Halte-là! Halte-là!

Je sable et finis les planchers à des prix excessivement bas. — Ouvrage garanti.

J. E. DAUNAIS

Entrepreneur Général

BOIS—BRIQUES—CIMENT—ETC.

Réparations de Portes, Chassis, Jalousies, Chaises, Etc.

Je fabrique sur commande toutes sortes de meubles, tels que

Porte-chapeaux, Pharmacies, Armoires, Pieds de Lectures, Etc.

Vieux meubles remis à neuf à des prix modérés.

SERVICE PROMPT ET PARFAIT.

Tél. Bell 655

76 Concorde, St-Hyacinthe, Qué.

FAIRBANKS GOSSELIN & CIE

Membres de la Bourse de Montréal

Ordres exécutés pour l'achat ou vente d'actions ou d'obligations sur les Marchés de MONTREAL et NEW-YORK

L. CHALIFOUX

Représentant

EDIFICE GIROUARD

Tél. 300 St-Hyacinthe

LEMOINE & PHILIE

MECANICIENS

Réparations de toutes sortes faites avec Soin et Promptement

Spécialité: Réparation d'Automobiles et de Clavigraphes

145 St-Antoine ST-HYACINTHE
Tél. Bell-344

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal et St-Guillaume via Farnham

Service quotidien, le dimanche excepté

203	201	262	264
P.M. 1.10	A.M. 1.35	LV. Montréal W.S. Ar	A.M. 1.30
1.50	10.25	St-John	10.40
1.55	10.55	LV. Farnham	10.45
5.57	11.07	Canrobert	9.57
6.05	11.15	Papineau	9.19
6.16	11.29	Abbotsford	9.15
6.19	11.29	St-Pie	9.05
6.35	11.45	St-Hyacinthe	8.50
6.40	11.50	St-Rosalie Juno	8.45
6.42	11.52	St-Rosalie	8.43
6.55	12.05	St-Simon	8.30
7.06	12.16	St-Hugues	8.19
7.13	12.23	St-Casimir	8.12
7.17	12.27	St-Prime	8.08
7.25	12.35	St-Guillaume LV	8.00
P.M. 1.10	P.M. 1.35	LV. St-Guillaume	A.M. 1.30

* Arrêt sur signal
* Tous les jours, dimanche excepté.

J. E. MORIN, Agent
23 1/2 Rue LAFRAMBOISE

Téléphone 235 254 Cascade

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Antenne place H. Lorange.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

Quebec Montreal & Southern

Heure du départ des trains:

x No 60. Pour Iberville et Noyan 2.30 p. m.

? No 61. pour Sorel, 1.45 p. m.

! No 63. pour Sorel 2.45 p. m.

x Tous les jours dimanches exceptés.

? Tous les jours samedi et dimanches exceptés.

! Samedi seulement.

Pour amples renseignements, Tel. 28.

N. J. FERGUSON,
General Passenger Agent.
L. J. Bourbeau, Agent.
St-Hyacinthe, P. Q.

UNE POLICE D'ASSURANCE SUR LA VIE

EST UNE GARANTIE INDISPENSABLE POUR PREVENIR LES MAUVAIS JOURS ET S'ASSURER une VIEillesse TRANQUILLE.

Y avez-vous jamais pensé ?

On récolte dans la vieillesse ce qu'on a semé dans la jeunesse et cultivé dans l'âge mur.

Nos plans d'Assurance-Vie sont merveilleux

Notre Police à coupons surtout vous donne des avantages qui vous étonneront.

ENEZ NOUS VOIR

ou bien remplissez le coupon ci dessous et nous vous ferons parvenir une littérature excessive-ment importante sur nos plans d'assurance-vie.

Adresser ce coupon à A.V.B. 72 Ste Anne, St-Hyacinthe

Faites moi donc parvenir votre littérature sur les plans d'assurance-vie de votre Compagnie.

Nom

Adresse

NOTES LOCALES

Personnel

M. George Dastous, de Montréal, était en ville au commencement de la semaine. Nous avons constaté avec plaisir qu'il est encore jeune comme à vingt ans.

—Étaient en ville samedi dernier MM. Albert Brats, St-Pie; Ernest Laroche, St-Charles et Wilfrid Lapalme, de St-Dominique.

—MM. Ed. Loranger et J. A. Beauchamp de St-Simon étaient en ville mardi.

—M. et Mme Frs Larivière de Verdun, P. Q., étaient en visite chez des parents à St-Hyacinthe au commencement de la semaine.

M. et Mme J. O. A. Bilodeau, courtier d'assurances, de St-Marie Co. Beauce, P. Q. sont venus passer les fêtes chez M. F. X. Tétrault et M. et Mme J. N. Labonté, à St-Hyacinthe et chez M. et Mme Docteur J. J. Tétrault à St-Pie, co. Bagot, P. Q.

Partie de cartes

Mardi soir, le 17 janvier dans le local des zouaves, édifice David, sous les auspices de l'Union St-Joseph du Canada, aura lieu une grande partie de cartes, whist et euchre. Admission 25 cts. Billets en vente au magasin "Au Bon Marché."

Un festival de raquetteurs

Samedi et dimanche, 14 et 15 janvier, aura lieu à Saint-Hyacinthe, un grand festival de tous les raquetteurs du Canada à l'occasion de la bénédiction du drapeau de L'Infatigable.

Tous les clubs de raquettes ont été invités à assister à cette grande fête qui fera époque dans les annales sportives de tous les clubs, car L'Infatigable tient à bien recevoir les champions qui seront présents.

Programme de la fête.
Samedi le 14, arrivée des clubs.
8 p. m. — Rassemblement Place du Marché, grande parade aux flambeaux, réception civique par Son Honneur le maire T. D. Bouchard et les échevins.

A 10 p. m. — Prise d'assaut du drapeau militaire et grand feu d'artifice, goûter servi à tous les raquetteurs, concert-boucan, etc.

Dimanche, le 15, 9.30 a. m., rassemblement, parade d'église, messe solennelle à onze heures et bénédiction du drapeau.

A 1.30 p. m., rassemblement, Place du Marché et en route pour le chalet du club où un goûter sera servi à tous les raquetteurs; il y aura danses et différents événements sportifs.

Mariage

Landi, le 9 courant, à 8.30 hrs du matin, avait lieu en l'église de St-Charles-sur-Richelieu, le mariage de Mademoiselle Berthe Leduc avec M. Adèle Hamel de St-Hyacinthe. La cérémonie nuptiale fut donnée par l'abbé Larose, curé de St-Charles. Il y eut chant par la chorale paroissiale et soli par les sœurs du mariage. La mariée portait un ravissant costume beige avec fourrures, un chapeau modèle parisien, et son bouquet était composé de roses "American Beauties" et d'oeillets blancs. Après la cérémonie, reliquie, il y eut réception chez M. A. Leduc père de la mariée; puis à 4 hrs p. m. goûter chez Mme C. Hamel de St-Hyacinthe. Et les nouveaux époux partirent pour voyage. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Société d'une Messe

Évêché de Saint-Hyacinthe le 9 janvier 1922

M. l'abbé Alphonse Pouliot, curé de Duck Mountain, Man., décédé le 27 décembre, à l'hôpital général des Miséricordes, à Winnipeg, était membre de la Société d'une messe, section provinciale.

P.-S. Desranleau, prêtre chancelier

Théodore Botrel

Un jour à Paris au sortir d'une audition de Botrel, trois critiques littéraires se rencontrent. Ils causent de l'audition et se communiquent, en les analysant, leurs impressions. "C'est, dit l'un, le type idéal du chansonnier." "Oui, répond le second, mais il n'est pas seulement un chansonnier, c'est aussi un grand poète."

"Poète et chansonnier, affirma le troisième, Botrel l'est sans nul doute, à un très haut degré; mais il est plus et mieux que cela; il est un être d'exception."

C'est une voix populaire, que nous avons entendue avec tant de plaisir autrefois, qui revient chez nous et qui donnera un concert à St-Hyacinthe au cours de sa tournée au Canada et aux États-Unis.

Conférence du R.P. L. Lalande, S. J.

Le Cercle Catholique des Voyageurs invite la population de Saint-Hyacinthe à une conférence que le célèbre prédicateur donnera sous le titre un peu mystérieux: "On en a vu bien d'autres".

Qu'on se rende en foule au Patronage, le jeudi, 19 janvier, à huit heures et quart précises. L'entrée est gratuite. Il n'y a pas de billets. Tout le monde est invité.

Ces cours d'Anglais

On sait que dix plaintes avaient été portées contre MM. Simard et Bolla, de Montréal propriétaires de l'école par correspondance "Dominion", les accusant d'avoir fait signer des contrats sous de fausses représentations.

Les enquêtes préliminaires ont été faites et M. le juge Marin vient de rendre sa décision.

Dans six des cas, il a libéré les accusés. Il les a condamnés à subir leur procès, pour les cas de L. A. Gazeille dit Saint-Germain, Henri Lamontagne, Philias Galipeau et Émile Marcotte.

Dans ces causes là, les accusés, d'après la preuve, auraient promis de donner des leçons à domicile et ils auraient même fixé les soirs auxquels telles leçons seraient données.

Mariage

Le mariage de Mademoiselle Thérèse Lussier, fille de Monsieur Louis Lussier C. R. et de Madame Lussier de la rue Girouard avec Monsieur Jean-Paul Bolduc, employé civil de Québec aura lieu le 31 janvier à l'Eglise Notre-Dame du Rosaire.

Belle soirée

Mardi soir, le 8 janvier, les amis de M. J. Aurélien Dauphinais se réunirent fin s'adonneurs pour fêter le passage de M. P. A. Lefebvre de Trois-Rivières.

Parmi les invités on remarquait, Mmes V. St-Onge, L. St-Onge, A. Pelletier, A. Lambert, H. Pélouquin, A. Pélouquin, B. Lefebvre, Y. Ledoux, et J. Dauphinais.

MM. P. A. Lefebvre de Trois-Rivières; George Girouard, de Montréal, L. St-Germain, R. Brouillard, G. Lefebvre, L. Girouard, A. Courchaine, G. Loranca, P. A. Dauphinais.

Il va s'en dire que l'on s'amusa ferme. Il y eut musique, chant, danse, etc.

Puis à regret on se sépara à une heure avancée emportant de cette soirée un joyeux et impérieux souvenir.

(Communiqué)

Incendie

Jendi, 5 janvier, vers neuf heures du soir, le feu s'est déclaré dans l'arrière magasin de M. Peter Olesker, marchand de hardes faites, de la rue Cascades.

Malgré le bon travail des pompiers sous la direction du chef Bourgeois, ils n'ont pu se rendre maître; et vers les minuit, voici où en étaient les choses:

Le stock de marchandises de M. Olesker paraissait détruit: stock que le propriétaire estime à dix-huit ou vingt mille piastre, sur lequel il a certaines assurances qui ne couvriront pas les pertes.

Aux deux étages supérieurs se trouve le Club Montcalm, un des clubs les plus achalandés de notre jeunesse. Là aussi, les dommages sont considérables: sans pouvoir, à première vue, se rendre bien compte du montant.

La Rita Shoo Coy, qui occupait le même immeuble a souffert des dommages considérables; mais il ne nous a pas été possible d'en donner même une idée.

Au magasin de la Singer Mfg Coy, qui, lui, est situé immédiatement à côté du magasin Olesker, les dommages doivent être considérables parce que le public pouvait, entre temps, voir les marchandises se promener sur l'eau.

Il y a également des dommages à l'entrée du Théâtre Corona, entrée de la rue Cascades. Le plafond devra être renouvelé.

Si nos informations sont bonnes, cet incendie est le plus considérable que nous ayons eu depuis un an.

Il a raison

Le gardien d'un édifice public de cette ville est fâché et il a raison, contre les gens qui, par ce froid sibérien, n'ont pas même l'idée de fermer leurs portes.

Aussi vient-il d'afficher cet ukase qui aura pour effet, nous l'espérons du moins, de ramener les gens à la sagesse: "Fermé cette porte s. v. p."

Au tableau d'honneur

Académie Prince

Lucienne Brodeur, Mario-Rose Casavant, Juliette Cadotte, Jeanne Reeves, Claire Laroche, Cécile Bazinet, Simone Geoffrin, Flora Frédette, Blanche Chartier, Marie-Jeanne Bilodeau, Claire St-Germain, Mario-Rose Provost, Annette Houle, Mario-Jeanne Provost, Mario-Jeanne Bolduc, Lucile Lemonde, Antoinette Frédéric, Simone Lafleur, Rose-Alma Chabot, Gilberte Adam, Marie-Jeanne Frédette, Gabrielle Rouleau, Jeanne Adam, Lucile Grégoire, Jeanne St-Roch, Annette Berthiaume, Amélie Brodeur, Françoise Bousquet.

Ecole Mercier

Laurent Berthiaume, Lucien Bélanger, Louis-Aimé Robilard, Paul-Émile Olivier, Roger Cayer, Lomer Cayer.

Gracia Provençal, Jeanne Champigny, Annette Bonin, Jeanne Lefebvre, Berthe Cordeau, Maria Contu, Marguerite Lafrenais, Lucienne Fournier.

Classes annexes de l'Ecole Normale: Annette Gosselin, Laurette Lavalée, Marie-Blanche Archambault, Bibiane Godbout, Imelda Riendeau, Marie-Berthe Chicoine, Majella Chagnon, Françoise Choquette, Carmen Sauvé, Thérèse Duhamel.

Il ira aux assises

Arthur Courtemanche, accusé d'avoir assailli et battu le Rév. M. N. C. Bélanger, curé de Saint-Dominique, et de lui avoir causé des blessures graves, a comparu jeudi matin devant examen volontaire.

A la question d'usage, il s'est contenté de dire "non coupable".

Après cette déclaration il a été condamné à subir son procès au prochain terme de la Cours du Banc du Roi, le 19 juin prochain.

Il est resté en liberté, sur le cautionnement de Pierre Courtemanche au montant de \$3,000 et son cautionnement personnel au même montant.

On s'amuse

Le jour des Rois, le club de raquetteurs Infatigable a fait une brillante sortie par les rues de la ville, musique en tête; après quoi on s'est rendu au chalet pour faire honneur à un excellent goûter.

En vacance

Mlle Jeannette Dauphinais du couvent d'Acton Vale, et ses frères Jean, Marcel et Edouard du collège de Danville sont venus passer leurs vacances de Noël et du jour de l'an dans leurs familles chez Mme A. Dauphinais.

Mondanités

Mlle Juliette Ledoux donnait récemment dans les salles de l'Hôtel Ottawa une sauterie à laquelle assistait:

MM. Henri St-Jacques, Edmond Duckett, Robert Chabot, de St-Jean; Paul Laframboise, Charles St-Jacques, Gilles Chabot, de St-Jean; Harry Fontaine, de Montréal; Roger Fontaine, Bernard Charland, René Huard, Whitney, Luc Marchessault, West Shefford; Gaston Nolin, Paul Cartier, Georges St-Jacques, Louis Ringnet, Léo Toller, Charles Viger, Gosselin, Québec; Armand Bourbeau, Roméo Ledoux, Gaston Ledoux.

Mmes A. Allisson et Henri St-Jacques.

Melles Marie Laframboise, Rachel Casavant, Angélique Beaurgard, Gertrude Beaurgard, Gisèle Richard, Québec; M. Berthe Larivière, Anita Duckett, Marie Lussier, Thérèse Lussier, Ella Blondin, de Montréal; Marguerite Marin, Marguerite Jeannotte, Dorothée Lavers, Montréal, Hélène Brennan, Westmount, Alice Laframboise, Lucienne Toller, Gabrielle Jacques Aglatine Bourbeau.

En prison

Un nommé Daudelin, pour avoir négligé de pourvoir aux besoins de sa femme et de ses enfants, s'est fait octroyer trois mois de prison, par M. le juge Marin.

Joyeuse Réunion

Vendredi, le 6 janvier, répondant à l'aimable invitation de M. et Mme Joseph Dauphinais, nombre de parents et d'amis se réunissaient afin de passer une bonne fête de famille. Un splendide souper fut servi, et tous les convives firent honneur aux mets aussi abondants que succulents.

Au cours de la soirée, on remarquait, parmi les invités: MM. Clément Dauphinais, St-Hyacinthe; Alphonse Désautels, Farnham; Joseph Désautels, Berthierville, M. et Mme Clément Lussier, St-Rosalie;

M. Victor Dauphinais, St-Liboire; M. et Mme Ernest Désautels, M. et Mme Hector Girard, M. et Mme Rodolphe Désautel, M. et Mme Nap. Michel Lussier, M. et Mme Armand Désautels, M. et Mme Omer Richard, tous de St-Rosalie; M. et Mme François Scott, St-Simon; Mme Alexandre Dauphinais, St-Hyacinthe; M. et Mme Henri Marquette, St-Pie; M. et Mme Joseph Blanchette, Montréal, M. et Mme Adrien Girouard, St-François; M. et Mme Lionel Lussier, M. et Mme Wilfrid Chapdelaine, M. et Mme Lionel Lajoie, M. et Mme Hervé Lajoie, M. et Mme William Belinsky, M. et Mme Téléphone Brodeur, Mme Françoise Riendeau; tous de St-Hyacinthe.

Mesdemoiselles Thérèse et Jeanne Dauphinais, Cécile Désautels, Alice Lagacé, Antoinette et Yvonne Corbeil, Marie-Jeanne Blanchette, Marie-Ange Scott, Lucienne Corbeil, Albertine Girard, Blanche et Antoinette Mathien, Berthe Marquette, Bécéla Duhamel, Henriette St-Onge, Valérie Pélouquin, Eva Leblanc, Charlotte Poulin, Annette Riendeau.

Messieurs Paul-Émile et Théodore Dauphinais, Lucien Girard, Laurent Lussier, Aurélien et Paul-Armand Dauphinais, G. Girouard, Georges et Lucien Girard, Albany Lamonde, Lorenzo et Raoul Lagacé, Émile Riendeau, Albany et Léo Lussier, Donat Sabourin, Ovide Marquette, Antonin Lamoureux, Coati-cook; Alvarès Courchesne, René Blanchette, Noël Belinsky.

De jolis morceaux de piano furent très bien rendus par Melles Marie-Ange Scott et Marie-Jeanne Blanchette; puis, joyeuse chanson, jeu de cartes, etc. Il va sans dire qu'on n'oublia pas la danse. La musique était fournie par l'orchestre de St-François, organisée par M. Jéovah Girouard, et représentée par Messieurs: Adrien et Gaétan Girouard, Georges et Lucien Girard, Albany et Léo Lussier. Réellement tous les invités étaient au comble du bonheur, et la plus franche gaieté régna au cours de la veillée. Les heures passèrent si rapidement et si joyeusement que chacun fut surpris de voir arriver l'aube, sans avoir eu la moindre pensée du départ.

Aussi, c'est avec un profond regret que les invités se séparèrent, mais c'est avec joie que chacun put dire: "Jamais réunion de famille fut aussi complète et aussi joyeuse! Vive les Rois 1922!"

(Communiqué.)

En Europe

Madame Thomas Chalifoux et Melle Simone, sa fille, partent prochainement pour la France où elles séjourneront jusqu'à juin prochain.

Opinion

Deux vieux cultivateurs sont à cause de choses et autres, quand la question du désarmement des puissances vient sur le tapis.

Qu'est-ce que tu penses de cela, toi Baptiste.

Pour moi, reprend celui-ci, j'aime autant être tué par deux balles que par une seule. Voilà mon opinion et je la partage.

ETAT CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes.

9—Marie, Henriette, Fernande, Marceline, Jeanne D'Arc, fille de Romulus Brodeur et de Palmema Cadoret. Par et mar: C. E. Globensky et Henriette Brodeur.

8—Marie-Reine, Marguerite, fille de Nap. Prémont et de Clara Glad. Par. et mar: J. E. Lacoste et Cora Prémont.

9—Joseph, Julien, Marcellin, fils de Hervé Bernier et de Marie-Louise Charrette. Par. et mar: Henri Brodeur et d'Yvonne Bernier.

11—Joseph, Pierre, Paul, fils de Pierre Lefebvre et de Rose-Alma Lapine. Par et mar: François Lefebvre et Dalma Martin.

Décès.

4—Laure, 9 mois, enfant de H. Darcy et de Odile Guilbault.

Mariages

9—Entre Alf. Desfossés et Simonne Charpentier.

11—Entre Henri Tétrault et Rose Brunelle.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes

4—Joseph, Jean-Louis, fils de Louis Bergeron et de Emma Chagnon. Par. et mar: Eusèbe Bergeron et Alzina Beauchemin.

6—Marie-Blanche, Laurette, fille de G. E. Langevin et de Marie-Blanche Bergeron. Par. et mar: Eusèbe Bergeron et Alzina Beauchemin.

che Bergeron. Par. et mar: Eusèbe Bergeron et Alzina Beauchemin.

8—Marie, Valida, fille de Alphonse Charron et de Mary Charron. Par. et mar: Lionel Charron et Cazildée Larivière.

10—Mannés, Lorenzo, fils de Louis Morier et de Olvina Bergeron. Par. et mar: Frédéric Morier et Rebecca Morier.

Décès.

5—Marie, Marthe, Gabrielle, enfant de Adéard Morin et de Louise Anne Tétrault.

7—Adéard, 7 ans, enfants de Herma Tarte et de Clérinda Bernier.

11—Zéphyr Bazinet, 59 ans.

Mariages.

9—Entre Jos. Fontaine et Florentine Girard.

9—Entre Albert Lajoie et Marie-Rose Morel.

11—Entre Albert Guertin et Hélène Pion.

Conseillers

Mercredi, MM. Louis Lavimodière, Elzéar Girard et Pierre Pélouquin ont été élus par acclamation conseillers pour la municipalité de la paroisse Notre-Dame.

Nos félicitations à ces Messieurs.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un de nos concitoyens bien connu, M. Zéphyr Bazinet commerçant de glace, dont la mort survenue samedi dernier a causé beaucoup d'émoi, le défunt n'ayant été malade que quatre jours. Il était âgé de 58 ans.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse née Délima Allard, 8 enfants dont quatre fils, MM. Philias, Louis, Rosario et Donat, et quatre filles Blanche, Mme Philias St-Jean, Aurèle, Mme Adéard Laporte et Melles Marie-Rose et Yvonne.

Le service a eu lieu mercredi à 9 h 12 à l'église Notre-Dame du Rosaire au milieu d'une assistance considérable.

Nos sincères sympathies à la famille dans sa douloureuse épreuve.

ST-PIE DE BAGOT

La messe de minuit fut chantée par M. l'abbé Tétrault qui malgré son âge avancé paraît et est encore très alerte, l'église était comble et chacun se fit un devoir de recevoir Jésus-Enfant qui vint parmi nous les mains pleines de grâces.

—Si l'on en juge d'après les remarques des vieux il n'y aura pas de pluie cet été car les oignons n'étaient pas juteux après la messe de minuit; mais cependant il faisait noir ce qui annonce que les grandes gelées seront pleines l'hiver prochain, un encouragement pour l'avenir!

—Le Père Noël n'a pas eu un bel après-midi pour faire les préparatifs de sa tournée samedi soir, car il fit une tempête qui aveuglait les voyageurs.

Le premier de l'an étant une journée de réjouissance fut cependant très pénible pour certains paroissiens car la mort frappa à la porte de la demeure de Madame Toupin et celle-ci s'éteignit dans un âge avancé.

A nos éprouvés, nos sincères sympathies.

A la grand-messe du premier de l'an chantée par M. l'abbé G. Martel, assisté de MM. les abbés Martel et Roy, comme diacre et sous-diacre M. l'abbé Thibierge exprima les souhaits de "bonne et heureuse année" formulés par M. le curé qui ne put lui-même les formuler de vive voix car un gros rhume l'empêcha d'adresser la parole, mais cependant il put donner lui-même sa bénédiction à ses fidèles.

—On signale plusieurs cas de maladie chez-nous. Je souhaite à tous un prompt rétablissement.

—M. Emile Langlois, industriel a été nommé commissaire de la municipalité scolaire (village) en remplacement de M. Adrien Grisé qui est maintenant de St-Césaire.

—Le jour de Noël fut une double fête ici cette année; la venue de l'Enfant Dieu et la conversion de Madame Adrien Blais qui, élevée dans la religion anglicane, devint chrétienne et catholique par la réception du Baptême et de Jésus dans la Sainte Communion.

Nous souhaitons à cette neophyte la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Que l'Enfant de la Crèche lui soit toujours secourable dans ses besoins.

—A chaque année nouvelle, il me semble qu'on devrait prendre de fermes résolutions pour l'avenir. Et

bien il y en a qui ont un commencement d'année qui n'est pas chrétien; on prend plaisir de parler de ceci et de cela, dire de telle personne ou d'une maison quelconque tout ce qu'on en pense, sans peser ses paroles qui sont une cause de discorde pour cette personne et maison d'affaires; ce qui est pis encore c'est qu'on dit certaines choses d'un corps politique dont on ne connaît absolument rien, pas même sa solvabilité.

A toutes ces rumeurs insensées, il ne faut ajouter aucune confiance, si l'on est en doute, consultons la personne ou la maison critiquée ne semons pas la défiance dans la paroisse.

A ceux qui inventent des nouvelles, prière d'y songer longuement avant de les exposer au grand air.

Aujourd'hui, mercredi, nomination des conseillers pour le prochain terme; au village, sont élus: M. Nap. Géry, MM. Ph. Desmarais et Jos. S. Tétrault.

—En campagne, discussions. On ne manque pas de candidats! quand on a trois conseillers à élire on trouve six candidats. Bon choix... Puisque tout est soulevé, la neige et le vent se mettant de la partie cela fait un beau bouleversement. Il est à espérer que les candidats vont s'entendre afin d'éviter une votation ce qui il me semble serait bien préférable.

PIERRETTE.

ST-DOMINIQUE DE BAGOT

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, un grand nombre de visiteurs sont venus dans cette paroisse, allant dans leur famille ou chez de amis. La fête des Rois a été aussi l'occasion de joyeux rendez-vous.

—Nous devons mentionner un excellent souper qui a été donné chez M. Alphonse Sicard dont les mets les plus succulents invitaient les convives à y faire honneur. Étaient présents: M. et Mme Joseph Lefebvre, de St-Rosalie; M. et Mme A. Turgeon, de St-Rosalie; M. et Mme Eugène Leroux de Montréal; Melle Fernande Leroux, leur petite fille; Melle Thérèse Labonté, leur fille adoptive, Melle Adrienne Chartier, très bonne cantatrice, M. et Mme Isidore Laplante de St-Dominique; M. Roméo Sicard accompagnait Melle Ernestine Bernard, organiste; M. Charles-Émile Sicard, accompagnait Melle Annette Lefebvre, M. Rolland Sicard accompagnait Melle Bernadette Sicard de plus M. Stanislas Sicard et M. Dupont.

Tous se sont bien amusés, et se sont retirés à une heure avancée emportant le meilleur souvenir de cette agréable soirée.

—M. et Mme Langevin, boulangier de cette paroisse sont allés passer les fêtes dans leur famille à St-Barnabé et Mme Langevin convalescente prolonge sa promenade en vue de se reposer.

—Après bon succès en général dans les écoles de cette paroisse auquel la gentille école à pu jouir d'une vacance de quinze jours les écoles se sont ouvertes le neuf, au matin, avec beaucoup d'encouragement à progresser durant cette finition d'année.

—M. Joseph Benoit boulangier autrefois de cette paroisse, a vendu avec un bon bénéfice sa boulangerie à St-Bazile-le-Grand et il a racheté à St-Liboire, la boulangerie de M. Gosselin. M. Harris Benoit a quitté notre village pour aller à St-Liboire aider à son frère à faire de ce bon pain tel qu'ils en ont le secret.

A tous nous souhaitons beaucoup de succès dans leurs entreprises, car on nous dit qu'il est l'intention de tenir un commerce de grains, et farines à cet endroit.

—Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Michel Bergeron dont les funérailles très imposantes ont été célébrées dans cette église.

Après une longue maladie souffert avec beaucoup de résignation il a rendu sa belle âme à Dieu. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, et un grand nombre d'enfants et petits enfants dont la plupart demeurent aux États-Unis. Elle est missionnaire dans le Togo, Elphège est engagé dans l'armée américaine depuis un grand nombre d'années.

Nous déplorons aussi la mort de M. Louis Charron malade depuis plusieurs années; lui survivent son épouse et une jeune fille de sept ans. Aux familles en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

—A été élu marguillier en remplacement de M. Alfred Beaudry, M. Léandre Roy, du neuvième rang; M. J. Chicoine pour le septième rang, devient marguillier en charge.

ST-PAUL DE ROUVILLE

L'année 1921 fut la plus chaude que nous ayons eue depuis 1878. Tous les mois furent plus chauds à l'exception de novembre, juillet a été 6 degrés plus chaud que la moyenne et août 8 degrés. La moyenne des 365 jours donne 45.4 degrés lorsque la moyenne ordinaire n'est que 42.2 degrés.

—Des chefs locaux du parti libéral m'ont fait part de leur satisfaction sur l'attitude que j'ai prise au sujet de la poste. Je ne m'occupe de cette question qu'en tant que l'intérêt public y est concerné. Ils disent donc ouvertement et avec force ce qu'il ne m'appartient pas de prononcer; c'est qu'on ne doit pas changer le titulaire actuel pour un autre conservateur. C'est un franc libéral qui doit en bénéficier. Autrement on n'a aucune raison de déplacer celui qui donne toute satisfaction.

—A ce propos il faut dire que toutes les requêtes ont été envoyées. Il en est même parti avant que le nouveau ministre des postes ne fut connu. Les députés sont bien ennuvés par ces questions de patronage, surtout lorsqu'on est menacé d'un schisme politique.

Quatre pétitions ont circulé: celle de l'agent actuel, une autre d'un ancien conservateur et deux par d'anciens libéraux. Tout le monde a été à même de signer et d'aucuns l'ont fait plusieurs fois, en signant toutes les requêtes. Il y a une éducation à faire de ce côté.

—Et la cabale, on aurait tort de ne pas en parler, pour son côté comique. Elle est parfois bien cocasse et bien amusante. C'est lorsque ni l'exagération ridicule ni la sottise prétention n'y font défaut. C'est bien notre cas.

Le plus fort argument qu'on fait valoir en faveur du candidat le moins désirable, c'est son prétendu savoir et l'étendue de ses connaissances. Ce serait un autre Pie de la Mirandolle. Mais comment ceux qui n'ont jamais entendu parler de ce savant italien, qui passait pour posséder la science universelle, ont-ils pu s'en rendre compte? Comment ceux qui ne savent que A et B, peuvent-ils en juger? Il a donc fallu un souffleur, et ce rôle comblant n'a pu être rempli que par l'unique homme de science que nous possédons, M. Je suis. Tout lui-même. C'est déjà assez drôle.

Quoi qu'il en soit, tous les mignons satellites qui gravitent autour de ce brillant phénomène, ce puits de lumière, en sont émerveillés éblouis, avenglés. Dans un pays d'avengles, un borgne est roi, si l'on en croit le proverbe. C'est la sorte de royauté qu'on veut étendre à toutes les fonctions, combler de tous les privilèges et imposer à tous. Mais ceux restent à leur place vient encore assez clair pour distinguer nettement le colosse aux pieds d'argile, le mesurer avec précision, l'apprécier à sa valeur réelle, et ils n'aperçoivent qu'un pygmée, c'est-à-dire quelqu'un de bien ordinaire.

J'ai voulu en avoir le cœur net en consultant la saine opinion, celle qui se tient sagement à l'écart, observe et réfléchit. Me voici au sein de l'une de ces familles; on cause un peu du temps, puis je porte la conversation sur ce qui fait l'objet de mon incertitude.

—On se démène beaucoup pour le bureau de poste, dis-je, négativement.

—Ah! oui; on a compte jusqu'à dix candidats, répond le papa.

—Il y a de l'ambition.

—Trop pour ce que ça rapporte.

—Avec d'autre chose; un des postulants occupe plusieurs charges.

—Il en a assez, celui-là.

—Mais s'il s'en va, pourra-t-on le remplacer?

Mon hôte éclata de rire, ce qui permit à sa femme d'intervenir:

—On a bien remplacé Laurier, dit-elle, et le pays n'en va pas plus mal.

—Madame, vous montez un peu trop haut notre cas.

Alors elle se dressa devant moi, le

—Ah! oui; on a compté jusqu'à soixante, quasi prophétique:

—Qu'il parte! et vous verrez plus d'aspirants pour le remplacer qu'il y en a pour le bureau de poste.

—Vous croyez?

—J'en suis certaine, parce que ça paie mieux et que c'est moins de tracas.

Je n'avais plus qu'à prendre congé mon enquête était close. Que m'aurait servi de la répéter. De retour au logis assis au coin du feu, j'ai songé à tout cela. La clairvoyance et le bon sens de cette brave femme dissipaient tous mes doutes. Son assurance sans alarme sa certitude exempte de toute crainte futile me faisaient une forte conviction.

Dans St-Paul comme ailleurs, si chacun a son utilité, aucun n'est indispensable, et il n'y a pas une position, advenant une vacance, qu'on ne puisse remplir convenablement.

PIERROT.

Semaine sociale d'Ottawa

Suivant la décision prise à Québec l'été dernier, et avec la bienveillante approbation de l'archevêque d'Ottawa, les Semaines sociales du Canada tiendront leur troisième session dans cette dernière ville, en août 1922. L'ouverture en aura lieu le lundi matin, 28 août et la clôture le vendredi soir, 1er septembre. Ce sont là, comme on le sait, cinq jours de travail intense et fructueux. Des conférenciers éminents venus de différentes parties du pays, exposent la doctrine catholique sur un point particulier de la question sociale. On y traitera, cette année, des devoirs mutuels du capital et du travail. Sa jet, on le voit, des plus importants et des plus actuels. Des relations entre les industriels et les travailleurs, et par conséquent des devoirs qui les commandent dépendent en grande partie le bon ordre et la paix de notre pays. D'où la nécessité de bien connaître ces devoirs, de comprendre les motifs sur lesquels ils s'appuient, de se pénétrer de leur justesse. Et cette nécessité s'impose non seulement aux représentants des deux classes, mais encore à tous ceux qui exercent quelque influence dans la société, aux chefs ecclésiastiques et civils, prêtres et hommes publics.

Nous publierons bientôt le programme complet de cette semaine. Nous avons voulu en faire connaître aussitôt la date afin de permettre à un plus grand nombre d'être libres à cette époque.

—C—

ST-JUDE.

A une assemblée des francs-tenanciers de la paroisse tenue récemment, M. Victor Perrault a été choisi comme marguillier en remplacement du Dr Wm Morin, sortant de charge.

Un mari à qui rien ne paraît impossible demande par la voie des journaux, un homme assez robuste pour tenir la langue de sa femme.

ST-LIBOIRE P. Q.

Nous regrettons d'avoir à enregistrer le décès de l'un de nos plus estimés et des plus anciens citoyens de notre paroisse dans la personne de M. Camille Perrault, âgé de 82 ans, décédé mardi après trois années de maladie.

Il laisse son épouse née Marie Gasson et huit enfants; Joseph, Alexandre, André, Albina, (Mme Gaouette), Aurore, Mme Larocque, Georgianna, (Mme Plante), Marie-Anne, Mme Cadran, et Eva (Mme Lafontaine).

Le service pour le repos de son âme a été célébré jeudi matin au milieu d'une assistance considérable.

Nos respectueuses sympathies à la famille en deuil.

L'autre jour, à Montréal, une jeune dame a été vue mettant son chignon en gage.

AVIS

AVIS PUBLIC est donné que la MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi amendement sa charte et en particulier l'autorisant à exercer ses pouvoirs dans les comtés de Montcalm, L'Assomption, Argenteuil, Hull, Pontiac, Labelle, Vaudreuil, Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Laprairie, Napierville, St-Jean, Chambly, Verchères, Rouville, Iberville, Missisquoi et Brome; abrogeant les paragraphes 12a et 12b de l'article 1 de la loi 1 George V (2e session chap. 55) assujettissant la compagnie, en partie, à la loi des Compagnies de Québec 1920, avec dispositions spéciales quant à la constitution d'un comité exécutif et le droit de vote des porteurs d'actions privilégiées; l'autorisant à acquérir les entreprises de compagnies exerçant des pouvoirs semblables, en tout ou en partie, à ceux de la Compagnie, et à en continuer l'exploitation; l'autorisant à acquérir des actions et obligations de compagnies faisant usage d'électricité dans les limites de son territoire, et pour d'autres fins.

D. K. GOODFELLOW

Secrétaire-Trésorier

Montréal, 3 janvier 1922.

LISEZ CECI

Pour \$500, comptant et la balance payable par termes faciles, vous pouvez acheter une propriété à 4 logements, rapportant \$44.00 par mois de loyer. Bloc situé dans une bonne partie de la ville, solage en pierre, très grande cour.

Propriété de 3 logements, rapportant \$35.00 par mois de loyer, à vendre au prix de \$2,500.

Logements à louer au mois de mai, situés sur les rues suivantes: Notre-Dame, Lafontaine, Bourdages, Ste-Anne, St-Simon, St-Antoine, Concorde, coin Ptié et Ste-Marguerite. Quelques-uns peuvent être vus immédiatement, et les autres après le 25 janvier. Une visite est sollicitée.

A Vendre: Terrain non bâti, situé dans une des plus belles parties de la ville et mesurant 100 pieds de front par 120 de profondeur, au prix de \$200. Les conditions sont: \$25.00 comptant, et la balance au gré de l'acheteur.

4 phonographe Casavant à vendre, au prix coûtant.

S'adresser à 90 Ste-Anne, St-Hyacinthe

Poissons Frais

Chez

H. MESSIER & FILS

Haddock	10c livre	SPÉCIAUX	
Hareng frais	10c "	Savon haché, blanc	15c la lb
Petits poissons blanc	10c "	Tanlac	1.00 bout.
Doré	20c "	Huile de foie de morue	1.00 pte
Morue steak,		Sucre "Redpath" 100 lbs	7.50
pas de tête	12c "	CONSERVES	
Morue tranchée	15c "	lot No 1	
Flétan	25c "	3 tomates	50
Flétan tranché	30c "	3 blé-d'inde	45
Brochet	15c "	3 prunes	60
Saumon rose	15c "	3 fèves au lard	Spécial
Saumon tranché	18c "	grosse boîte 75	\$1.95
Morue salée moyenne	10c "	Régulier	2.30
" " grosse	10c "	lot No 2	
Anguille salée	20c "	3 tomates	50
Haddock fumé	20c "	6 blé-d'inde	85
Hareng fumé	30c "	3 prunes	60
		Régulier	1.95

Téléphonez votre commande ✱✱✱ Essayez notre service.

Nous tacherons toujours de vous donner satisfaction

H. MESSIER & FILS

Téléphone 178 46 Rue Cascades

à l'ancien magasin établi en 1874

Dr A. Bédard

Chirurgien Dentiste

190 Girouard :: St-Hyacinthe

ETITES ANNONCES

A ECHANGER. — Une automobile "Abbot" 6 cylindres, 7 passagers, en bon ordre, pour une automobile légère. Un Runabout serait accepté aussi en échange. S'adresser à St-Hyacinthe, Casier Postal 391.

ON DEMANDE, une maison de huit ou neuf pièces à louer pour en prendre possession immédiatement ou au 1er mai.

S'adresser à L. J. Papineau, Bureau de la Cie. de Téléphone Bell.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme René Morin, 317 rue Girouard.

PERDU — Une paire de lunettes montées en or.

Récompense généreuse à la personne qui les rapportera au "Courrier."

LA BANQUE NATIONALE

Mercredi, le 1er février prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois pour cent (tant au taux de douze pour cent l'an), sur son capital versé, pour le trimestre finissant le 31 janvier prochain. Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 janvier prochain. Par ordre du bureau de direction. N. LAVOIE, Gérant général

Québec, le 13 décembre 1921.

ST-SIMON DE BAGOT

Les élections de nos conseillers sont faites très paisiblement.

M. Wilfrid Fournier, Napoléon Lussier et Camille Lavigne, ont été unanimement élus en remplacement de MM. Auguste Fournier, Edmond Vermette et Arthur Vachon.

Nos félicitations aux nouveaux élus et à leurs électeurs.

LE PUBLIC de ST-HYACINTHE EXIGE LA QUALITE

Pour cette raison nous sommes certains que

Le Moulin à Laver Electrique

"WHITE CAP"

recevra une reception cordiale dans ce district.

Cette nouvelle machine Canadienne est manufacturée par une compagnie digne de confiance, établie depuis longtemps, possédant une réputation nationale de faire des marchandises de haute classe.

Voici quelques-uns des points du

WHITE CAP

Simple, Silencieux, Sûr, Facile à opérer, Economique.

Sa cuve en Bois Epais retient la chaleur, prend peu d'espace et est facile à mouvoir.

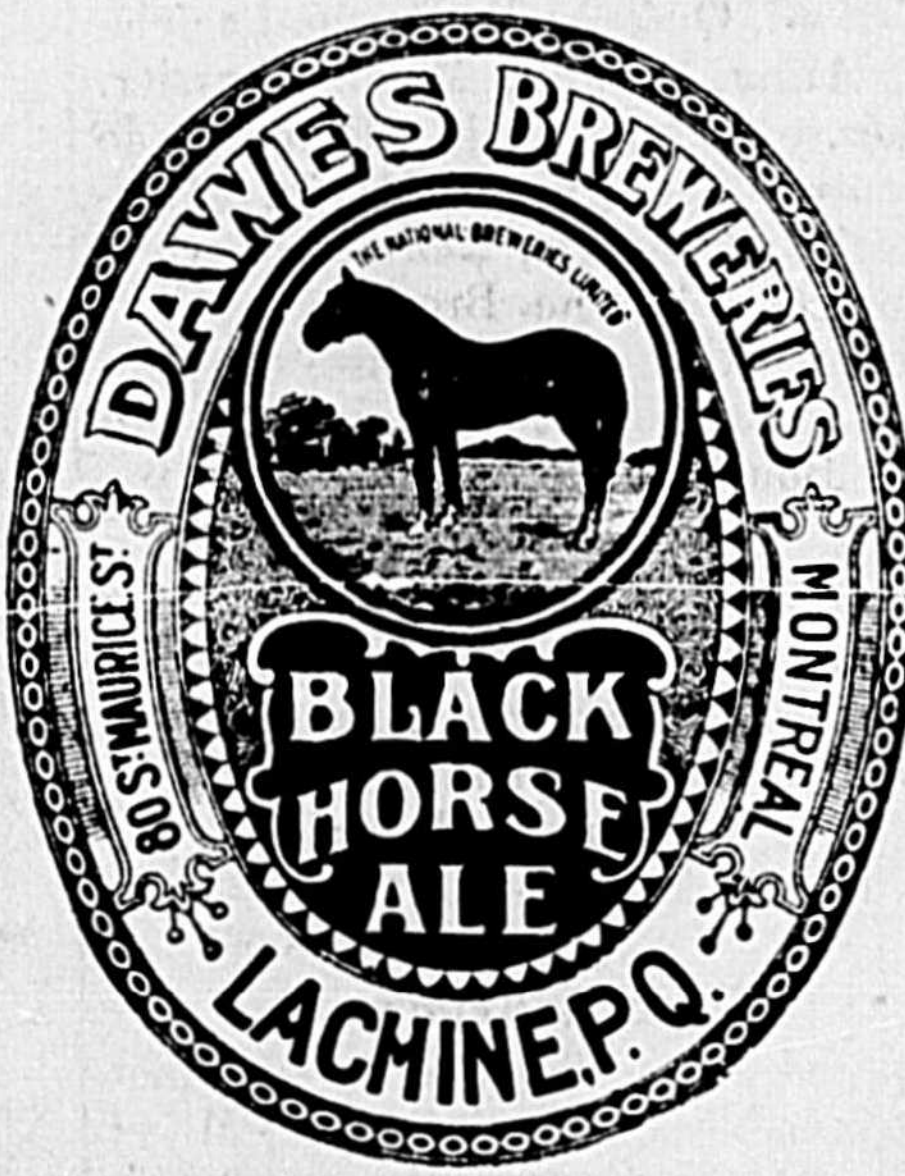
M. CHS.-ED. HEON est notre représentant à St-Hyacinthe, et il est à la disposition du public pour tout renseignement à ce sujet. — TEL. 446f.

Vendredi le 20 janvier à 7.30 hrs p. m., nous donnerons une démonstration au No 230 Cascades, chez P. Larivière & Fils, coin Cascades et St-Hyacinthe. — A tous les intéressés de s'y rendre.

Beally Bros. Ltd, Montreal, Que.



Ce qu'il y a de mieux
1811 1922
La Bière et le Porter
BLACK HORSE
de DAWES
Appartiennent à l'histoire



ASSUREZ-VOUS QU'IL Y A UN CHEVAL SUR L'ETIQUETTE.

PLUS DE 100 ANS
D'EXPERIENCE DANS
CHAQUE BOUTEILLE

The National Breweries Limited.